

TOURISME

La Région séduit p.4 & 5

IMMANQUABLES

Les expositions de l'été p.7

CANNES

Un label pour le surf p.9



MONTAGNE : L'ATOUT TOURISME

Dans le contexte "climatique" et économique actuel, le moyen et le haut pays jouent la carte de la nature et des sports. Un pari gagnant.

Canicule, feux de forêt, épidémie de Covid qui n'en finit pas, pouvoir d'achat en berne et hausse des carburants, "gel" des estivants russes mais retour en force des Américains... Décidément, ces vacances estivales du millésime 2022 ne se déroulent pas comme un long fleuve tranquille !

Dans ce charivari généralisé, la montagne, avec ses grands espaces, tire bien son épingle du jeu. Juillet a été très bon. Elle offre des activités, de la tranquillité, de la sécurité aussi, et séduit une large clientèle soucieuse de quitter la fournaise des villes pour s'offrir une parenthèse verte ressourçante (ah quel bonheur d'enfiler une petite laine le soir venu...). Le Mercantour comme le moyen pays attirent des clientèles familiales, signe de nouvelles attentes et d'un "consommer autrement".

Valberg parie sur les animations et sur l'étalement

À Valberg, juillet a démarré lentement, les hébergeurs n'ayant pas fait le plein en début de mois. Il y avait moins de monde à vue d'œil sur les terrasses, sauf les week-ends avec la venue de la clientèle locale "montée" du littoral à la recherche d'un peu de fraîcheur. L'office de tourisme a noté la multiplication des courts séjours, de trois à quatre nuits, ce qui traduit un budget vacances orienté à la baisse en raison des conditions économiques du moment. La fréquentation est - heureusement - montée en puissance au fil du mois. Pour atteindre un taux d'occupation de 85% environ. Pour ce mois d'août, la station alpine est sur la même lancée.

"Depuis plusieurs années, nous développons une politique d'animations. La luge d'été, le VTT, l'accrobranche, le festival AstroValberg pour découvrir l'astronomie, etc., tout cela porte ses



Le sport, la nature, le grand air : les meilleurs atouts de la montagne, comme ci-dessus au golf de Valberg.

fruits et attire une clientèle recherchant la nature et le sport. Notre objectif, ce n'est pas d'avoir une très forte fréquentation sur une courte période, mais plutôt de lisser pour éviter la saturation. Nous sommes orientés sur le tourisme durable" explique Alexis Barrois, directeur de l'Office de Tourisme de la station.

Ce tourisme des quatre saisons est en bonne voie : les équipements comme la piscine sont ouverts sur une large période, ce qui a permis à Valberg de faire de bonnes vacances de printemps et un bon mois de juin. "Nous travaillons maintenant à ce que septembre soit sur la

même lancée, et si c'est le cas, nous aurons réussi notre pari de l'étalement" conclut M. Barrois.

Saint Martin-Vésubie : sauvée des eaux !

À Saint Martin-Vésubie, après les terribles heures de la tempête Alex, l'espoir renaît chez les professionnels du tourisme avec un mois de juillet presque revenu à celui de 2019 qui est la référence record de fréquentation. Près de 1 500 personnes ont franchi le seuil de l'office de tourisme à la recherche d'un hébergement, d'une activité, d'une balade.

"Non seulement Alex ne constitue pas un frein, mais au contraire il y a beaucoup de gens qui disent venir par solidarité pour aider la vallée à se reconstruire. C'est encourageant" explique t-on à l'OT. Le trou de fréquentation des années 2020 et 2021 en raison du Covid est maintenant derrière.

La station dispose maintenant d'un nouvel établissement haut de gamme, le "Pure Montagne Resort", qui propose 34 suites de luxe, un sauna, spa, hammam, jacuzzi, en plus de son bar lounge et d'un restaurant semi gastronomique. Il attire une nouvelle clientèle qui autrefois ne restait à Saint Martin qu'à la journée. Les animations proposées par le "Vesúbia Mountain Park" servent également d'aimant pour les familles et les sportifs qui ont retrouvé avec plaisir ses installations.

Quant à la Brasserie du Comté, reconstruite après avoir été dévastée par la tempête, elle organise maintenant des formations de brassage et dispose d'une boutique dans ses nouvelles installations. Enfin, à signaler que les refuges de montagne affichent "complet", ce qui est très bon signe !

J.-M. CHEVALIER



Saint Martin Vésubie réalise une bonne saison touristique malgré la dévastation de la tempête Alex.

GAGNANT POUR LES ALPES-MARITIMES

>> NICOLAS VERSTRAETE : "UNE SAISON EN DEMI-TEINTE"

Le ressenti de Nicolas Verstraete, agent immobilier à Isola 2000, sur une saison assez paradoxale :

Les vacanciers sont-ils cet été aussi nombreux qu'avant le Covid ?

- Les étés 2020 et 2021 ont été tout à fait exceptionnels pour la montagne. C'est un peu gênant de le dire, mais cela correspond à la réalité : la pandémie nous a fait faire de bonnes années en terme de fréquentation. Pour cet été 2022, nous sommes nettement en dessous des deux années précédentes. Mais nous faisons quand même mieux qu'avant le Covid.

Qu'est-ce qui a changé ?

- Il faut croire que les gens ont retrouvé le chemin de la plage après en avoir été privés ou s'en être privé. La Grèce, par exemple, reçoit beaucoup de monde et réalise une saison extraordinaire. Avec le Covid, le "circuit court" a été privilégié. C'est pour cela qu'une station de haute montagne comme Isola 2000 a été bien fréquentée par les Azuréens et les Français. Ils ont pu venir facilement sans subir de restrictions au passage d'une frontière, ils ont eu un sentiment de sé-

curité. Aujourd'hui, les touristes ont retrouvé la liberté d'aller et venir qu'ils avaient perdue.

Est-ce que des gens viennent s'installer à la montagne ?

- Marginalement, oui, grâce au télétravail. Mais ce n'est pas une tendance de fond, loin s'en faut. À la base, nous sommes plutôt orientés vers le tourisme (le ski en hiver, le VTT et la randonnée en été). Il ne faut pas oublier qu'Isola 2000 est une station de haute montagne. Il y a principalement des copropriétaires et des touristes. Le but est d'arriver à satisfaire tout le monde en proposant une multitude d'activités aussi bien estivales qu'hivernales.

L'influence des plateformes comme Airbnb ?

- Elles sont présentes dans la station. Mon agence gère une quinzaine de biens mis en location par leur intermédiaire. Cette année, les réservations sont en baisse en juillet et les perspectives moyennes pour août. Nous espérons, comme l'an passé, des réservations de dernière minute, mais pour le moment on ne les voit pas trop venir...



LES CHIFFRES

2 millions de lits dans la montagne française, qui ont été occupés à 62% la dernière semaine de juillet 2021.

20 milliards de chiffre d'affaires pour les stations de montagne, dont 82% réalisé en hiver.

5 600 communes françaises classées en "zone montagne".

163 communes dans les A-M, dont 80 classées en "zone montagne" et 39 en zone "haute montagne".

30 hôtels en "zone montagne" dans les A-M, avec 1 200 lits.

7 résidences de tourisme avec 18 000 lits.

123 000 résidences secondaires dans le moyen et haut pays.



>> MÉTROPOLE : LES ATOUTS D'UN TERRITOIRE TRÈS VARIÉ

La loi NOTRE sur la nouvelle organisation territoriale a confié aux Métropoles la compétence "tourisme". Pour celle de Nice, l'Office de Tourisme Métropolitain a donc été créé en 2019 et réunit dans une même structure tous les 'petits' offices qui étaient jusqu'alors disséminés dans les villes et villages. Ces 'petits' bureaux existent encore, avec une vingtaine d'implantations en activité en hiver et une trentaine en été. Ses cent onze agents et cadres travaillent à la valorisation du ter-

ritoire. La culture et le patrimoine, la nature et le sport, l'art de vivre et le savoir-faire sont les principaux axes de développement. Chaque année, un comité de pilotage composé d'élus et de représentants socio-professionnels définit la stratégie et les cibles. Par exemple, des actions de promotion ont été mises sur pied à l'occasion de la prochaine Coupe du monde de rugby pour que les spectateurs puissent découvrir la région entre deux matchs disputés à Nice. Les stations de montagne sont repré-

sentées dans les principaux salons en France et à l'étranger (Paris, Londres, Bruxelles etc.). Les bureaux travaillent en complémentarité pour être en mesure d'apporter les informations utiles sur les 51 communes métropolitaines. Une grande ville, huit ports, sept stations de ski, seize villages perchés, des parcs naturels... Le potentiel est énorme, varié et unique, allant de la mer à la haute montagne : pas de quoi chômer pour l'équipe de l'OT métropolitain ! **J.-M. Ch.**

FRÉQUENTATION : LES BONS CHIFFRES DE LA RÉGION À MI-SAISON

Les bons chiffres sont surtout dus aux touristes étrangers alors que les voyageurs français sont moins nombreux cet été. *"Après un printemps exceptionnel, puisque notre Région Sud a connu une fréquentation en hausse de 15% en moyenne par rapport à 2019, nous enregistrons en ce mois de juillet 2022, un léger recul de la clientèle française, de l'ordre de 10%", indique François de Canson, vice-président de la Région Sud et président du Comité régional de tourisme (CRT) Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans un communiqué de presse. Il explique ce recul par "la réouverture des frontières, la canicule et les inquiétudes des Français autour du pouvoir d'achat et de l'inflation" mais "le très fort rebond de la clientèle internationale (+ 57% par rapport à 2019) nous permettra de terminer l'été au niveau de celui de 2019, année de référence". François de Canson précise que le CRT et la Région Sud "restent attentifs aux problématiques spécifiques de certains acteurs du tourisme touchés notamment par une sécheresse inédite".*

"Fort rebond"

Dans le même communiqué, le CRT remarque qu'en juillet, les réservations de dernière minute, qui devaient permettre à la Région de "faire une 'saison record' ont marqué le pas". *"Les deux premières semaines de juillet ont été très correctes mais en dessous de 2019.*



Les plages de la Côte d'Azur ont connu un record d'affluence en juillet.

Le bon week-end du 14 juillet et le fort rebond de la clientèle internationale ont permis de retrouver le niveau de 2019". Le CRT relève également que pour attirer les touristes français, les offres de pays étrangers sont "très compétitives". "L'Espagne et la Grèce ont attiré un plus grand nombre de personnes qu'en 2019. Ceux

qui avaient 'un bas de laine' ou 'une tirelire' ont parfois préféré l'étranger plutôt que de rester en France où les prix ont augmenté par rapport à l'année dernière (politique de promotions fortes en 2020 et 2021)".

Sébastien GUINÉ

D'OÙ VIENNENT LES TOURISTES CETTE ANNÉE ?



Les Français viennent principalement de Paris, du Rhône et du Nord. Mais selon le CRT, *"il manque 15% des touristes d'Ile-de-France (hors Paris)" qui "ont d'ailleurs l'habitude de partir à l'étranger". "Du côté des*

touristes étrangers, les plus nombreux viennent des États-Unis (+ 67 % dans le golfe de Saint-Tropez par exemple)" mais aussi d'Allemagne, de Belgique, du Royaume-Uni, d'Italie, de Suisse, des Pays-Bas et de Scandinavie. En

2019, 150 000 touristes Américains avaient visité la Région Sud. Ils seront certainement près de 200 000 en 2022, pronostique le CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur.

S.GUINÉ

CÔTE D'AZUR : LA CAMPAGNE AXÉE SUR L'AUTHENTICITÉ PORTE SES FRUITS

Optimisme de mise également du côté du CRT Côte d'Azur qui annonce sur Twitter une "fréquentation soutenue pour l'été 2022 en #CotedAzurFrance". Pour juin, le CRT confirme 78% de taux d'occupation dans les Alpes-Maritimes (hôtellerie et résidences) ; pour Juillet 86% et jusqu'à 90% pour le pont du 14 juillet.

Le CRT table sur de belles perspectives pour le reste de l'été. Des résultats qui sont notamment le fruit de la dernière campagne de destination visant à stimuler la demande vers la Côte d'Azur : impulsée par la présidente du CRT Côte d'Azur France Alexandra Borchio Fontimp et menée par Claire Béhar, sa directrice générale, cette nouvelle campagne de notoriété fait la part belle à une Côte d'Azur secrète et contrastée, propice à l'évasion et à l'émotion. Dynamique, active, inattendue, sublimant toutes les envies et pratiques en matière de sport, de nautisme, de culture, de gastronomie ou encore de terroir et d'écotourisme... la campagne donne à voir toute la pureté, l'authenticité et l'unicité de la destination



dans son contraste Mer -Montagne. Pure Détente, Pure Lumière, Pure Beauté, Pure Emotion, Pure Nature, Pure Douceur : six accroches, six déclinaisons génériques

pour une Côte d'Azur pure et authentique aux mille facettes qui réveillent les sens et suscitent l'émotion.

POUR LA VILLE DE NICE, UN MOIS DE JUILLET "EXCEPTIONNEL"



Les fortes chaleurs n'ont pas découragé les juilletistes venus découvrir la Baie des Anges : au programme dégustation de Socca sur le marché Saleya, puis séance photo souvenir au #ilovenice.



Malgré la concurrence à l'étranger et la baisse de la clientèle domestique, Michel Tschann, directeur général du Splendid Hôtel & Spa de Nice, établissement quatre étoiles, confirme un mois de juillet "exceptionnel", avec près de 20 % de recettes en plus par rapport à 2019. Il met en avant le "retour de nombreux Européens,

y compris Scandinaves" et "une forte affluence de Nord-Américains, dopée par la hausse du dollar". D'après lui, "le mois d'août devrait être bon, un peu moins exceptionnel que juillet car il y a moins de festivals en août, à part le très beau festival de Menton (depuis le 29 juillet et jusqu'au 13 août). L'automne s'annonce aussi

bon", ajoute-t-il avant de nuancer. "Les nuages s'accumulent : hausse des tarifs aériens, inflation, ruptures d'approvisionnement, destruction d'Acropolis et bien sûr guerre en Ukraine".

Sébastien GUINÉ

>> LA GAZETTE <<

Dématérialisation du divorce par consentement mutuel

Le Conseil National des Barreaux propose aux avocats et à leurs clients un outil permettant de dématérialiser les actes de divorce par consentement mutuel : e-DCM. Avec ce service, les parties gagnent du temps puisqu'il ne faut que dix minutes pour réaliser un e-DCM avec un haut niveau de sécurité informatique, garanti par le CNB, et juridique, garanti par l'avocat signataire. Une fois finalisée, l'e-convention de divorce par consentement mutuel peut désormais être envoyée aux notaires par la voie électronique directement depuis la plateforme e-Actes d'avocat. Une attention particulière a été apportée à la bonne interopérabilité des dispositifs numériques de chacune des professions.

Cet outil s'ajoute aux solutions numériques mises en place par le CNB sur la plateforme e-Actes.

Gilets jaunes et autoroute : l'État condamné

Le tribunal administratif de Rouen a condamné l'État à indemniser la Société des



autoroutes de Paris-Normandie et la Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France en réparation du préjudice causé par les multiples manifestations de gilets jaunes qui ont permis aux automobilistes d'emprunter gratuitement l'autoroute. Il devra leur verser 584 000 euros. Les préfets de l'Eure et de Seine-Maritime avaient préalablement refusé d'indemniser ces deux entreprises. Le tribunal a retenu un article du Code de la sécurité intérieure stipulant que *"l'État est civilement responsable des dégâts et dommages résultant des crimes et délits commis (...) par des*

attroupements ou rassemblements armés ou non armés, soit contre les personnes, soit contre les biens".

Le "mandat renforcé" d'Europol opérationnel

Le nouveau mandat renforcé de l'agence de l'UE pour la coopération des services répressifs est entrée en vigueur. Europol est désormais en mesure de renforcer son soutien opérationnel et analytique aux États membres pour faire face aux menaces émergentes pour la sécurité et lutter contre la grande criminalité organisée et le terrorisme. Il permettra également à l'agence de coopérer directement avec des parties privées, *"dans le plein respect des exigences strictes en matière de protection des données"*. Le nouveau mandat permettra aussi à Europol de développer de nouvelles technologies qui répondent aux besoins des services de police.

Pas assez malin ou pas assez discret...

Dans le cas qui nous occupe, on ne dira pas que l'inventivité a été bien récompensée : un jeune de 19 ans a en effet été condamné à 20 mois de prison ferme par le tribunal judiciaire de Lille pour avoir livré par drone pendant plusieurs semaines

des téléphones et leurs accessoires, du cannabis et des produits cosmétiques à des détenus de la maison d'arrêt de Sequedin. Les paquets cadeaux étaient "aéroportés" de nuit, pour plus de discrétion. Loupé !

Expertise-comptable : fraudes chez Ernst & Young aux USA

Le gendarme boursier américain a infligé une amende de 100 millions de dollars au cabinet d'audit Ernst & Young après la triche de 49 de ses employés au concours d'expert-comptable pour l'obtention ou le maintien de leur licence. Les petits malins avaient réussi à se faire envoyer les corrigés des épreuves. Difficile de loupé dans ces conditions... La branche américaine du cabinet, qui a reconnu les faits, laisse des plumes pour sa réputation dans cette affaire, en plus de cette forte amende.

Amende salée pour TotalEnergies

La CNIL a annoncé avoir infligé une amende d'un million d'euros à TotalEnergies pour ne pas respecter les obligations en matière de prospection commerciale et de droits des personnes.

>> CÔTÉ FINANCES <<

Emprunts publics : les taux sous surveillance

Les taux auxquels les États empruntent sur les marchés sont suivis avec une grande attention car l'époque des taux négatifs, financés par les banques centrales pour soutenir l'économie pendant l'épidémie de Covid, est terminée. Selon la situation et la santé des pays, les taux sont différents, ce qui risque de pénaliser les économies les plus faibles, comme la Grèce en son temps. La BCE a donc promis une surveillance accrue des marchés pour éviter une "fragmentation" des conditions financières au sein de la zone euro.

Quand la CAF est prise pour une tirelire...

Confrontées à des escroqueries de plus en plus nombreuses et inventives, les Caisses d'Allocations Familiales renforcent leur chasse aux arnaques qui ne sont plus seulement le fait de petits malins adeptes des fausses déclarations pour toucher des aides, mais aussi du crime organisé qui s'ingénie à pomper dans cette tirelire.

Ainsi le journal Le Figaro (22/06) affirme que des réseaux européens n'ont pas *"hésité à payer de petites cotisations à l'URSSAF pour faire croire à une activité professionnelle en France, en réalité fictive, afin de toucher des aides sociales, bien réelles"*. D'autres pirates utilisent des méthodes plus clas-



siques comme le hameçonnage et la récupération d'identifiants d'allocataires pour percevoir des allocations à la place des vrais titulaires sur un autre compte bancaire spécialement ouvert. Les CAF ont donc créé un réseau de trente contrôleurs experts chargés de détecter les fraudes pour empêcher le versement d'allocations indues. L'an passé, six cents escroqueries à la fausse activité ont été déjouées, pour un montant moyen de 12 000 euros par dossier. Pour les faux comptes bancaires, 700 000 euros ont été non-versés annonce la caisse nationale.

Ces résultats ne tombent pas du ciel : en 2021, plus de 35 millions de contrôles ont été réalisés de manière automatisée par les CAF qui ont

recoupé les fichiers de Pôle Emploi, du fisc et de la Sécu sans que les allocataires soient prévenus. Près de 4,1 millions de contrôles sur pièces ont également été réalisés. Au total, 43 208 fraudes ont été détectées, pour un montant de 309 millions d'euros. La caisse nationale estime cependant le montant réel des détournements à 2,8 milliards. Dans tous les cas, les fraudeurs ont dû rembourser les trop-perçus. 26 117 ont écopé d'une amende d'un montant moyen de 688 euros et 2 357 ont fait l'objet de poursuites pénales.

Cinq milliards de soutien pour les entreprises françaises

La Commission européenne a autorisé la France à consacrer un montant de 5 milliards d'euros pour soutenir les entreprises à forte intensité énergétique dans le contexte de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cet accord se trouve sur la base de l'encadrement temporaire de la crise en matière d'aides d'État adopté le 23 mars et fondé sur le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne reconnaissant que l'économie de l'UE est confrontée à une perturbation grave. Dans le cadre de cette mesure, qui sera gérée par la direction générale des finances publiques, l'aide prendra la forme de subventions directes pour les surcoûts dus aux fortes hausses des prix du gaz naturel et de l'électricité.

ALPES-MARITIMES : LE BEL ÉTÉ DES MUSÉES

Une fois par mois, la rédaction vous propose des idées d'escapades !



©Ville de Nice

Fleurs ! NICE

Pas moins de 11 expositions sont proposées dans le cadre de la **Biennale des Arts de Nice**, lancée le 9 juin et qui sent bon les fleurs. Rendez-vous aux musées Masséna et Matisse (avec David Hockney), au musée d'archéologie, celui de la photographie (avec le réputé Nick Knight), au Palais Lascaris, au musée international d'art naïf au musée des Beaux-Arts, au 109 ou encore au Mamac. Un, deux, trois, humez !



©Ville d'Antibes

Lumière ANTIBES

Jusqu'au 25 septembre à Antibes, au musée Picasso, vous pourrez admirer quarante ans de dessins (1982-2022) de l'artiste catalan **Jaume Plensa**. L'exposition "**La lumière veille**" montre une facette moins connue du sculpteur barcelonais. Pour le commissaire de l'exposition Jean-Louis Andral, "*ses grands dessins (...), par leurs violents contrastes, font parler l'espace et la lumière qui sont là*".



©Grimaldi Forum

Semelle rouge MONACO

Choix audacieux que celui du Grimaldi forum de Monaco : une exposition consacrée aux créations de Christian Louboutin, connu pour ses chaussures à la fameuse semelle rouge. Mais son univers créatif est très vaste et l'exposition "**Christian Louboutin, L'Exhibition(niste)**", propose des collaborations exclusives et des projets menés avec David Lynch, Blanca Li et Allen Jones. Jusqu'au 28 août.

EXPOSITIONS



©Ville de Cannes

"Ma biche" CANNES

Le comédien **Louis de Funès**, disparu en 1983, est toujours aussi présent. La dernière rediffusion du "**Gendarme de Saint-Tropez**", vendredi 29 juillet, est arrivée en tête des audiences télé et le **Palais des festivals de Cannes** lui consacre une exposition pléthorique. Près de 300 œuvres réunies, dont la voiture du Corniaud et le costume de Rabbi Jacob. Et des extraits de films bien sûr.



©Villa Kérylos

Antiquité BEAULIEU-SUR-MER

Dernières semaines pour voir les œuvres de l'artiste et maître verrier **Antoine Pierini** à la Villa Kérylos de Beaulieu-sur-Mer. L'exposition "**En rêvant la Méditerranée**", visible depuis début mai, "*fait vivre l'Antiquité dans le présent, sans jamais la trahir, sans jamais la copier, mais en la réinventant*". Tout un programme, dans un cadre somptueux.



Abstraction SAINT-PAUL-DE-VENCE

Depuis le 2 juillet, à la **Fondation Maeght**, de Saint-Paul de Vence, il est possible de voir près de 120 œuvres de la Fondation Gandur pour l'Art, de Genève, offrant une "*immersion passionnante dans l'abstraction des années 1950 à 1980*". Vous pourrez admirer des œuvres de Hans Hartung, Martin Barré, Simon Hantaï, Pierre Soulages ou encore Georges Mathieu.

Sébastien GUINÉ

IMMO : RACHAT OU RENÉGOCIATION DU CRÉDIT ?

Vous remboursez un crédit immobilier et vous constatez que les taux d'intérêts ont baissé depuis sa souscription ? Sachez qu'il est possible de le renégocier.

Bercy vous explique comment faire.

Lorsque les taux d'intérêts baissent, il est possible de renégocier un crédit immobilier, quel que soit son type, ou de le faire racheter par un autre établissement financier pour obtenir des conditions d'emprunt plus favorables. Il s'agit d'un droit pour les consommateurs, encadré par le Code de la consommation.

L'obtention de meilleures conditions d'emprunt, avec un taux plus faible qu'à l'origine, se traduit par un allègement des mensualités et/ou par une réduction de la durée de remboursement.

Il faut com-pa-rer !

- **La renégociation** du crédit au sein de la même banque peut s'avérer plus simple car elle évite des démarches administratives. Elle permet aussi de ne pas avoir à payer des frais de dédommagement prévus en cas de rachat. Cependant cette renégociation n'est généralement pas sans frais.

- **Le rachat du crédit** par une autre banque permet de faire jouer la concurrence. Il est souvent possible d'obtenir des conditions plus favorables chez un concurrent. Dans tous les cas, il faut comparer précisément les conditions proposées pour une renégociation et par des établissements concurrents pour un rachat.

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) conseille aux emprunteurs de prendre en compte plusieurs paramètres pour



savoir s'il y a un intérêt à renégocier ou faire racheter son prêt immobilier : la durée restante de remboursement doit être supérieure à la durée écoulée (l'opération n'est réellement intéressante que lorsqu'elle est réalisée durant les premières années), le montant du capital restant dû doit être suffisamment élevé, la différence entre le taux actuel et le nouveau taux doit être d'au moins 0,7 point voire de 1 point. Il faut aussi tenir compte des frais accessoires (frais de dossier, d'assurance, etc.). Si la renégociation est acceptée, elle donne lieu à un aménagement du contrat et à une

officialisation par un avenant au contrat immobilier initial (article L. 313-39 du Code de la consommation).

Taux fixe, taux variable

Pour un prêt à taux fixe, l'avenant comprend obligatoirement un échéancier des amortissements, le taux annuel effectif global et le coût du crédit sur la base des seuls frais et échéances à venir.

Pour un prêt à taux variable, l'avenant comprend : un échéancier détaillant pour chaque échéance le capital restant dû en cas de remboursement anticipé, le taux annuel effectif global et le coût du crédit, calculés sur la base des seuls frais et échéances à venir jusqu'à la date de révision du taux, les conditions et modes de variation du taux.

Après la négociation avec la nouvelle banque, cette dernière prend en charge la rédaction du nouveau contrat et le déblocage des fonds. Elle rachète le crédit à votre ancien établissement et fait démarrer les nouvelles mensualités. Généralement, lors d'un rachat de prêt, la nouvelle banque demande des indemnités de remboursement anticipé pour l'emprunt d'origine, des frais de dossiers et de garantie pour l'ouverture du nouveau crédit. Par ailleurs, elle peut imposer d'assurer le crédit, une caution bancaire ou une hypothèque.

Dans tous les cas, renégociation ou rachat, l'emprunteur dispose d'un **délai de réflexion de 10 jours** à partir de la réception de l'avenant pour l'accepter ou le refuser.

LES CHIFFRES

10% en moins de compromis de vente signés en 2022, prévision la plus pessimiste du président national de la FNAIM Jean-Marc Torollion.

195 000 logements en moins sur la marché de la location l'année prochaine avec la mise en place du nouveau DPE.

40 milliards, le coût annuel de la politique du logement selon la Cour des comptes.

70% de gaz russe en moins, c'est ce que pourrait supporter l'Europe selon le FMI.

22 millions de vélos achetés en Europe l'an passé.

VOUS LE SAUREZ AUSSI...

La France doit mieux protéger les dauphins

La Commission européenne demande à la France d'empêcher les prises "accessoires" de dauphins communs et d'autres espèces protégées. Malgré des lettres de mise en demeure remontant à 2020, elle considère que notre pays n'a pas pris les mesures nécessaires. Elle envoie donc un *"avis motivé"*, avec obligation de répondre sous deux mois. À défaut, la Commission pourrait décider de saisir la Cour de justice de l'Union européenne.

Livret A : nouvelle hausse du taux d'intérêt "probable"

Le gouverneur de la banque de France, François Villeroy de Galhau, a indiqué que la hausse du taux du Livret A (2% depuis le 1^{er} août), n'est sans doute pas terminée. *"Selon toute probabilité (...) le mouvement de hausse du taux du Livret A se poursuivra au 1^{er} février de l'année prochaine"*, a-t-il affirmé, sans donner de chiffres.



Location : la musique n'adoucît pas forcément la note...

Cela ressemble à une arnaque, mais ce n'en est pas une : la Sacem écrit à des propriétaires de locations saisonnières - meublés de tourisme, chambres d'hôte, gîtes - qui mettent à disposition de leurs locataires des téléviseurs, radios ou lecteurs de CD pour leur réclamer 198,01 euros HT pour avoir le droit de diffuser de la musique dans

les logements loués. Bonne fille, la Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique explique que ce tarif s'applique aux propriétaires *"déclarant des diffusions au préalable"* et qui bénéficient donc de ce fait d'une ristourne de 20%. À ceux qui voudraient passer outre, la Sacem envoie une relance de *"mise en conformité juridique"*, précisant la jurisprudence de la Cour de Cassation.

ÉDITO. ON NOUS PREND ASSURÉMENT POUR DES BÉCASSES

Chasse à la glu, piégeages et autres chasses "traditionnelles" et barbares feront-elles leur retour en France pour l'ouverture alors que les populations d'oiseaux sauvages s'effondrent dramatiquement sous l'effet des insecticides, de la disparition des habitats naturels et de la sécheresse (entre autres raisons) ? Cette perspective ne semble pas troubler outre mesure le gouvernement qui, s'asseyant pesamment sur le droit européen interdisant ces pratiques, vient de mettre en consultation au Conseil d'État plusieurs projets d'arrêtés pour voir, si des fois, tout de même et pourquoi pas, il ne serait pas possible de capturer des vanneaux huppés et des pluviers dorés à l'aide de filets dans les Ardennes, ou des alouettes des champs en Gironde toujours avec des filets ou des cages, etc.

Pourtant, en octobre dernier, le juge des référés du Conseil d'État, saisi en urgence par les défenseurs de la nature, avait été très clair en suspendant des arrêtés gouvernementaux autorisant des chasses d'oiseaux "traditionnelles".

D'autre part, la directive européenne de 2009 interdit les techniques de capture massive sans distinction d'espèces. Sauf dérogation, si elle est dûment motivée, et dès lors "qu'il n'existe pas d'autre solution satisfaisante".

"Satisfaisante" : les vanneaux huppés entortillés dans les filets avant que l'on ne leur torde le cou apprécieront...

Nous pouvions espérer qu'en changeant de titulaire le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires rectifierait en urgence cette exception française "traditionnelle". Mais l'on reste transi devant ce manque de conscience écologique qui fait préférer un lobby - celui des chasseurs en l'occurrence - à la protection de la nature et des oiseaux. Ce n'est pas la cohésion que nous espérions.

"Le second quinquennat écologique d'Emmanuel Macron n'a pas duré longtemps" ironise tristement Allain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue de Protection des Oiseaux.

Question : à quoi sert aujourd'hui

Christophe Béchu, ministre d'une écologie en transition, qui ne s'offusque pas publiquement de ces "traditions" au nom desquelles on pourrait aussi continuer à brûler de supposées sorcières ? Ne rien dire, c'est consentir, et en la matière cela ne fait qu'apporter de l'eau au moulin de ceux qui manifestent. Depuis Michel Audiard on sait qu'il ne "Faut pas prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages" mais l'on constate que l'on nous prend aujourd'hui vraiment pour des bécasses.

Il reste à espérer pour les oiseaux que les conseillers d'État ne raffolent pas du pâté d'alouette...

J.-M. CHEVALIER



CANNES LABELLISÉE VILLE DE SURF

La Fédération Française de Surf (F.F.S.) vient d'attribuer le label national "Ville de Surf" à Cannes, qui est la première et seule commune méditerranéenne française à recevoir cette distinction.

Créé en 2015, le label national "Ville de Surf" certifie la pratique du surf, la qualité des prestations, des services et l'engagement municipal dans le domaine du surf et de ses disciplines associées, dont le Stand Up Paddle (SUP). Vendredi 29 juillet 2022, la Mairie de Cannes a officiellement reçu ce label, remis par Jacques Lajuncomme, président de la F.F.S., à David Lisnard, maire de Cannes. Un panneau "Ville de Surf" sera positionné aux entrées de la commune. Cette récompense s'inscrit dans le cadre du programme municipal "Cannes, Capitale du Sport en Plein Air et en Pleine Mer" lancé en avril 2016.

Des spots remarquables

Le territoire cannois compte plusieurs sites remarquables et



Le surf à Cannes, un plaisir partagé par de nombreux passionnés !

recherchés par les pratiquants des Alpes-Maritimes et des départements voisins. Il s'agit de la Vague du Batéguier (à l'Ouest de l'Île Sainte-Marguerite), la plage numéro 17 sur la promenade Jean Hibert et les plages situées devant le bâtiment de Thales Alenia Space, à Cannes-La Bocca. Ce label met également en lumière les activités et sites

de pratique autour des disciplines associées dont le Stand Up Paddle, sur l'ensemble du littoral, ou les sorties en pirogues tahitiennes, autour des îles de Lérins. Enfin, Cannes est une place reconnue pour le Kite Surf à la Pointe Croisette (à hauteur du parking du Palm Beach).

SÉCHERESSE : MENTON AU STADE DE "CRISE"

Un cinquième bassin versant a été placé au stade de crise par la préfecture des Alpes-Maritimes. Il est situé à l'est du département, dans le secteur "Roya, Bévéra et côtiers Mentonnais". Sur la base des observations de débits et des prévisions de Météo France qui prévoient des températures toujours supérieures à la normale et l'absence de précipitations significatives ces prochaines semaines du mois d'août, le préfet a décidé de prendre les mesures suivantes applicables jusqu'au 31 août :

- Maintien du **stade de vigilance** pour le bassin de la Siagne aval, qui bénéficie, à ce stade, de la réserve sécurisée du lac de Saint Cassien.
- Placement au **stade d'alerte renforcée** des quatre bassins versants de la Siagne amont, du Loup et de la Cagne, du Var amont et du Var aval.
- Placement au **stade de crise** des cinq bassins versants de l'Artuby, de la Brague, de l'Estéron et des Paillons et du bassin de la Roya, de la Bévéra et des côtiers Mentonnais.

FLEURS D'ARTIFICE AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE NICE

La Biennale de Nice 2022 : onze expositions et des centaines d'événements liés à la fleur déployés dans tous les musées de la ville. Parmi ces lieux, le musée des Beaux-Arts présente un parcours d'une centaine d'œuvres allant de la période du XIVe au XXe siècle mettant en valeur la diversité de la symbolique des fleurs dans l'histoire de l'art. (Jusqu'au 30 octobre).

Tout, sauf un alignement ennuyeux de bouquets que ce "Fleurs d'artifice". Comme le titre est bien trouvé ! Représentations de bouquets idéaux, disposés en majesté - limite prétentieux - où souvent les fleurs de toutes les saisons se trouvent miraculeusement réunies dans un même vase de bronze richement orné. Fleurs artificielles figées pour la postérité, pour que nous puissions les admirer et les questionner : peintes dans leur naturel jusque dans leur préciosité. Dans un grand et sombre tableau du XIXe siècle de **Joseph Villedière**, des marguerites jonchent le sol au pied de la jeune femme d'Atila, mort assassiné au lendemain de son mariage. Symboles d'innocence et de droiture, elles gisent effeuillées, suggérant un drame qui la rend coupable. Ainsi la fleur est bien davantage que ce qu'elle paraît, se trouvant comme par hasard au centre des passions humaines.

Qu'elles soient discrètes ou pas, comme celle que tient l'ange de l'Annonciation à la Vierge, elles sont toujours théâtralisées.



Semblant se trouver là par hasard quand, bien au contraire, elles ont leur rôle à jouer dans la mise en scène, un rôle souvent crucial pour la compréhension du spectateur, même si elles ne font que célébrer le printemps, ou signifier que le sujet principal, un portrait, fut peint au mois de mai, par exemple.

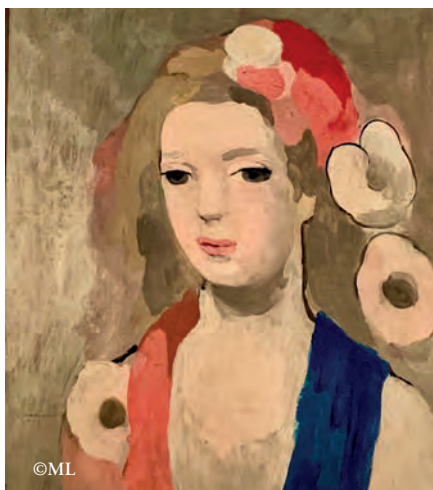
Patte de velours...

"Je ne suis pas uniquement décorative dans mon pot" : souvent trop belles pour être vraies, elles ne servent pas de simple alibi au beau. *Attention mortels, je figure dans la foire aux vanités*, sujets battus et rebattus des peintres flamands du XVIIe...Mais la

peinture de choses, d'objets, que l'on nomme mal à propos "natures mortes" est un genre à part entière dès cette époque. Lilas, roses, tulipes, oeillets... s'épanouissent dans de spectaculaires compositions sur arrières-plans vaporeux, voici la fleur dans toute sa splendeur d'artifice. Opulence contre modestie, presque timidité chez **Jan Bruegel le jeune** dit "de velours", un des nombreux représentant de cette impressionnante dynastie. Il les peint comme un orfèvre. Un peu plus loin on s'arrêtera longuement devant une peinture impressionniste de **Blanche Augustine Camus**,

représentant une jeune femme cousant dans son jardin et la lumière de midi. Devant cette profusion, et après avoir passé en revue tous ces bouquets peints par des artistes plus ou moins connus, on s'accroche aux repères rassurants d'une composition de chrysanthèmes sur fond noir de **Raoul Dufy**, au portrait d'une jeune femme à la chevelure ornée et fleurie de **Marie Laurencin**, aux si fraîches et lumineuses peintures de **Jules Chéret**, et aux effrayantes aquarelles de **Gustave-Adolphe Mossa** et sa Dalila à la tête couronnée d'anémones rouge sang.

Marie LESIMPLE



Atila retrouvé mort au lendemain de son mariage, par Joseph Villedière, un portrait de Marie Laurencin et les chrysanthèmes noirs de Dufy.

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces légales.

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces légales. Selon l'Arrêté en date du 19 novembre 2021 modifiant l'Arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le prix du caractère pour l'année 2022 est de 0,183 € hors taxe dans les Alpes-Maritimes.

205710

HOTEL

LE ROQUEBRUNE

Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 €

Siège social : 946 avenue du Serret,
06190 ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN
RCS NICE 891 327 694

DÉMISSION DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aux termes d'une décision de la présidente en date du 17 juillet 2022, il résulte que Madame Marion MALDANT a démissionné de son mandat de directrice générale à compter de cette date et qu'il n'a pas été décidé de procéder à son remplacement.
Pour avis, le président.

205662

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 22/07/2022, constitution d'une SARL dénommée : PAPAGIO Capital : 1 000 €. Siège : 3 rue des Suisses, 06400 CANNES. Objet : Restauration de type rapide, vente de pizza en livraison Gérant : Monsieur Giovanni DI CRISTINA demeurant 83 boulevard Jacques Monod, 06110 LE CANNET. Co-gérant : Monsieur Laurent POUILLAUDE demeurant 71 rue de Roquebillière, 06300 NICE (France) à compter du 22/07/2022. Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS CANNES. Pour avis. Le représentant légal.

205437

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 29/06/2022 il a été constitué une SCI dénommée : KZ IMMO - Siège social : 43 rue Trachel, 06000 NICE. Capital : 10 000 €. Objet social : Achat, vente et locations immobilières à usage d'habitation et professionnel. Gérance : M. KEHAL Toufik demeurant 10 rue Cros de Capeu, 06100 NICE. M. ZITOUNI Samir demeurant 34 rue Vernier, 06000 NICE. Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à l'agrément de la collectivité des associés réunis en assemblée générale. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NICE.



Annonces
LÉGALES
www.petitesaffiches.fr

205728

Maître Eric ASSOULINE

Avocat au Barreau de PARIS demeurant à PARIS 8^{ème} - 176 Boulevard Haussmann
T. : 01 42 89 31 39

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES - EN UN LOT DE VENTE

À CANNES (06) - 30 boulevard Eugène Cazagnaire Résidence Les Pins Blancs, de grand standing, situé en bordure de mer sur la corniche du Mouré Rouge face aux îles de Lérins et avec une exposition plein sud cadastrés section Cl n°87

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022 À 14H

AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSEUR - A L'AUDIENCE DU JEX VENTES IMMOBILIÈRES
DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS, PARVIS DU TRIBUNAL DE PARIS 75859 PARIS CEDEX 17

MISE À PRIX : 1 111 500,00 €

Consignation pour enchérir : Chèque de banque à l'ordre de Mr le Bâtonnier Séquestre d'un montant de 111 150,00 €. Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de vente.

Aux requêtes, poursuites et diligences de La SCP BTSG², prise en la personne de M^{re} Stéphane GORRIAS, Mandataire Judiciaire inscrit sur la Liste Nationale, 15, rue de l'Hôtel de Ville - 92200 NEUILLY SUR SEINE, agissant en qualité de liquidateur de M. Gilles CORNUT-GENTILE, par jugement du TJ de PARIS en date du 25/01/2018 et par arrêt de la Cour d'Appel de PARIS du 04/09/2018. Ayant pour avocat Me Eric ASSOULINE, Avocat au Barreau de PARIS.

DÉSIGNATION DES BIENS À VENDRE

A CANNES (06) - 30 boulevard Eugène Cazagnaire Résidence Les Pins Blancs, de grand standing, situé en bordure de mer sur la corniche du Mouré Rouge face aux îles de Lérins et avec une exposition plein sud cadastrés section Cl n°87
Lot de copropriété n° 46 : UN APPARTEMENT de 153 m² comprenant un hall d'entrée, salle de séjour de 62 m² donnant sur une profonde

terrasse, trois chambres, trois salles de bains, cuisine, dégagement, avec la jouissance exclusive et particulière d'une terrasse à l'ouest et au sud dudit appartement, de 161,80 m². Et les : 3921/100 517^{èmes} des parties communes générales et du sol. Les 363/10 015^{èmes} des charges communes; Les 330/10 019^{èmes} des charges d'ascenseur.

Lot de copropriété n° 32 : UN GARAGE de 24,75 m². Et les 279/10015^{èmes} des parties communes générales et au sol. Les 57/10 019^{èmes} des charges communes.

LES BIENS SONT LOUÉS.

On ne peut porter des enchères que par le

ministère d'un Avocat au Barreau de PARIS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Fait et rédigé à PARIS, le 25 septembre 2022 signé, Maître Eric ASSOULINE

RENSEIGNEMENTS : - Maître Eric ASSOULINE, Avocat, 176 Boulevard Haussmann 75008 PARIS, Tél. 01.42.89.31.39 - assouligne.avocat@orange.fr

Le cahier des conditions de vente peut être consulté en original au Greffe du JEX du Tribunal Judiciaire de PARIS ou au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Renseignements sur sites Internet :

www.avocats-ventes.com et www.licitor.com

VISITE SUR PLACE LE : 9 SEPTEMBRE 2022 DE 14H30 À 16H30

Lot visible sur notre site internet encheres.petitesaffiches.fr

Les Petites Affiches des Alpes-Maritimes - Publicité judiciaire - 06300 NICE

205717

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SASSANDRA. Forme : SC. Capital social : 1 500 €. Siège social : 33 avenue de Latre de Tassigny, 06400 CANNES. 491 620 399 RCS CANNES. Aux termes de l'AGE du 30/06/2022, les associés ont décidé, à compter du 30/06/2022, de transférer le siège social au 127 promenade Francis Lanteri, Le Colombier, Villa n°20, 06550 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera portée au RCS de CANNES.

205721

NOMINATION DE CO-GÉRANT

Dénomination : HYDRODIV. Forme : SARL. Capital social : 4 000 Euros. Siège social : 540 chemin du Camouyer, cideux 405, 06330 ROQUEFORT-LES-PINS. RCS GRASSE : 522 689 256. Aux termes de l'AGO en date du 25 juillet 2022, les associés ont décidé de nommer M. Patrick DIVOUX, demeurant 540 chemin du Camouyer, cideux 405, 06330 ROQUEFORT-LES-PINS en qualité de co-gérant. Mention sera portée au RCS de GRASSE.

205730

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

SCI L & L au capital de 1 000 € - Siège social : 1 rue Jean Jaurès, 06240 BEAUSOLEIL - 435 231 758 RCS NICE. L'AGE du 30/06/2022 a constaté à compter de ce jour la démission de M. Bernard FUCHS de ses fonctions de co-gérant et a transféré à compter de ce jour le siège social au 52 route de Gorbio, 06500 MENTON. Pour avis.

205720

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de l'AGE du 01/07/2022, de la société M E M, SAS au capital de 8 000 €, siège social : Immeuble Le Quartz, 216 route Font de Ciné, 06220 VALLAURIS, 481 343 382 RCS ANTIBES. Il a été décidé de transformer la SAS en SARL à compter du 01/07/2022. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés. A été nommé gérant : Habib MEJRI demeurant 905, chemin du Valbosquet, La Pinède de Valbosquet, Villa 38, 06600 ANTIBES. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification au RCS d'ANTIBES.

205722

SAS SODEX TRANS REVELLI

Société par actions simplifiée

Capital : 100 000 €

16 boulevard Fuon Santa,
Z.I. Fuon Santa, 06340 LA TRINITÉ
RCS NICE B 309 447 639

NOMINATION DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Suite au procès-verbal en date du 26 juillet 2022, il a été décidé la désignation de M. REVELLI Raoul, demeurant Plateau de Segra, 06440 PEILLE, au poste de directeur général, à compter du 26 juillet 2022.

Validation auprès de RCS de NICE.

Pour avis.
Le président.

205723

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NICE du 20/07/2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

Dénomination sociale : DOCTEUR ILYA KHANTALIN

Siège social : 19 boulevard Victor Hugo, 06000 NICE.

Objet social : L'exercice de la profession de médecine générale et d'acte de chirurgie.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 €uros.

Gérance : Monsieur Ilya KHANTALIN, demeurant 9 rue Achille Berg, 97400 SAINT-DENIS.

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NICE.

Pour avis.
La gérance.

205724

AVIS DE DISSOLUTION

Dénomination : THIMAX.

Forme : SARL en liquidation.

Capital social : 7 500 €uros.

Siège social : Rue Robert Desnos, résidence Les Pins, 06600 ANTIBES.

RCS ANTIBES : 513 994 079.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société.

Le siège de la liquidation est au siège social.

Monsieur David MARSEILLE, demeurant rue Robert Desnos, résidence Les Pins, 06600 ANTIBES a été nommé liquidateur.

205725

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous-seing privé en date, à NICE (06000) du 19 juillet 2022, il a été constitué la société suivante :

Dénomination : SMACH.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Objet : La restauration rapide et la vente de boissons (alcoolisées ou non) sur place, à emporter et/ou en livraison.

Durée de la société : 99 ans.

Capital social fixe : 2 000 €uros.

Siège social : 28 rue Gioffredo, 06000 NICE.

Gérant : Monsieur Jean-Marie CAVALIER, demeurant 24 avenue Scuderi, 06100 NICE.

Immatriculation au RCS de NICE.

205726

AVIS

Dénomination : MARCHESI PLOMBERIE CLIMATISATION.

Forme : SARL.

Capital : 1 000 €uros.

Siège social : 29 boulevard de la Ferrage, 06400 CANNES.

RCS CANNES : 892 804 808.

Par décision du 27 juin 2022, l'associé unique a décidé de : Modifier le capital social pour le porter à la somme de 10 000 €uros. D'ajouter les activités de «pose d'assainissement individuel (fosses septiques)» et de «terrassment» à son objet social.

Mention sera portée au RCS de CANNES.

205727

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 17/06/2022, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DEKAEPTE EXPERTISE

Objet social : Activité comptable - expertise comptable

Siège social : 10 avenue du Domaine du Loup, C/o M. PALA Damien, 06800 CAGNES-SUR-MER.

Capital initial : 1 000 €.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'ANTIBES.

Gérance : PALA Damien, demeurant 10 avenue du Domaine du Loup, C/o M. PALA Damien, 06800 CAGNES-SUR-MER.

PALA Damien.

205733

E. TOURNIER ASSURANCES

SASU en liquidation

au capital de 1 000 €

56 boulevard Napoléon III,

Altair entrée B, 06200 NICE

RCS NICE n° 882 608 086

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une AGE du 30/06/2022, il a été décidé : D'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur Monsieur Eric TOURNIER pour sa gestion et de le décharger de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2022. Radiation au RCS de NICE. **Pour avis. Le représentant légal.**

205731

SPACECOIFF

SARL à associé unique en liquidation

au capital de 100 €

Siège social : 161 avenue de Grasse,

06400 CANNES

Siège de la liquidation : Le Chevreuse,

bâtiment C, 17 rue Léon Noël,

06400 CANNES

480 524 529 RCS CANNES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décisions du 31/08/2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé Madame Nadine ANGBAULT, épouse TREMEAC de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion, et a prononcé la clôture de la liquidation à compter du même jour.

205732

Entreprise de Construction et de Promotion Victor (E.C.P.V)

SASU au capital social de 1 000 €

en liquidation

Siège social : 26 av René Boylesve,

06100 NICE

RCS NICE Siret 834 044 018 00010

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant à l'AGE du 30/06/2022, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. MIMIS Victor de son mandat de liquidateur, quitus lui est donné pour sa gestion, et constatation de la clôture de liquidation au 31/12/2020. La société sera radiée du RCS de NICE. **Pour avis et mention.**

205744

NIKAIA DRIVE

Société par actions simplifiée

unipersonnelle,

au capital social de 1 000 €,

82 bis chemin de la Tour,

CONTES (06390),

RCS NICE n° 833 941 867

AVIS

L'actionnaire unique, en date du 28/07/2022 a décidé de transférer le siège social de la SASU NIKAIA DRIVE, SASU au 75 boulevard de l'Observatoire à NICE (06300), à compter du 28/07/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L'actionnaire unique, en date du 28/07/2022 a nommé M. Fabrizio LOMBARDI, demeurant 75 boulevard de l'Observatoire à NICE (06300), président en remplacement de M. Serge RANDRIANASOLO, démissionnaire. L'article 23 des statuts a été modifié en conséquence.

Les modifications résultantes, dans l'avis antérieurement publié, de la décision ci-dessus sont les suivantes :

Ancienne mention :

Le président de la société est M. Serge RANDRIANASOLO, demeurant 82 bis Chemin de la Tour, à CONTES (06390);

Nouvelle mention :

Le président de la société est M. Fabrizio LOMBARDI demeurant 75 boulevard de l'Observatoire à NICE (06300),

Mention sera faite au RCS de NICE.

Pour avis.

205734

LOWRIDER

SASU au capital de 1 000 €

75 chemin du Val de Cagnes,

06800 CAGNES-SUR-MER

RCS ANTIBES n° 831 481 007

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une AGE du 16/05/2022, prenant effet ce jour, l'associé unique a décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation. Monsieur Mohamed Amine SENOUSI sis 77 chemin du Val de Cagnes, 06800 CAGNES-SUR-MER a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation a été fixé au 77 chemin du Val de Cagnes, 06800 CAGNES-SUR-MER - chez le liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Dépôt légal au RCS ANTIBES. **Pour avis. Le représentant légal.**

205735

LC VTC

SASU au capital de 1 500 €

14 rue de la Buffa, 06000 NICE

RCS NICE n° 840 554 760

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une AGE du 16/05/2022, prenant effet ce jour, l'associé unique a décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation. Monsieur Philippe EL MALEK sis 5 avenue Malaussena, 06000 NICE a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation a été fixé au 5 avenue Malaussena, 06000 NICE - chez le liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Dépôt légal au RCS NICE. **Pour avis. Le représentant légal.**

205736

RECHERCHE DE FUITES FRANCE

SAS au capital de 1 000 €

38 rue Tonduti de l'Escarène,

06000 NICE

RCS NICE n° 888 206 372

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une AGE du 15/06/2022, prenant effet ce jour, les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation. Monsieur Sacha COZZOLINO sis 38 rue Tonduti de l'Escarène, 06000 NICE a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation a été fixé au 38 rue Tonduti de l'Escarène, 06000 NICE - chez le liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Dépôt légal au RCS NICE. **Pour avis. Le représentant légal.**



DÉPOSEZ
vos annonces à :
annonces@petitesaffiches.fr

205729

PROXIMUS SERVICESSociété par actions simplifiée
au capital de 1 000,00 €Siège social : 6 rue Arthur Richardson,
06300 NICE
885 008 870 RCS NICE**POURSUITE
D'ACTIVITÉ**L'AGE du 30/06/2021 a décidé en application des dispositions de l'article L.225-248 du code de commerce qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social. Dépôt légal : RCS de NICE. **Le président.**

205738

**AVIS DE
CONSTITUTION**

Par acte SSP du 9 juillet 2022, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : AZUR CONCEPT INGENIERIE - Forme : SASCV - Siège social : C/o Riviera Réalisation, 136 boulevard des Jardiniers, 06200 NICE - Objet : Maîtrise d'œuvre - Durée : 99 ans - Capital social : 2 000 € - Capital minimum : 200 € - Président : Monsieur Julien DENAT, demeurant 13 chemin des Travaux à CAGNES-SUR-MER et professionnellement C/o Riviera Réalisation, 136 boulevard des Jardiniers, 06200 NICE. Immatriculation : RCS de NICE.

205743

VDH JUAN INVEST

SCI au capital de 1 000 €

10 chemin de Tanit,
06160 JUAN-LES-PINS
RCS ANTIBES n° 751 835 489**TRANSFERT
DE SIÈGE SOCIAL**

Aux termes d'une AGE du 05/07/2022, prenant effet ce jour, il a été décidé de transférer le siège social au 6 boulevard Edouard Baudouin, résidence Victoria Palace, 06160 ANTIBES. Validation : RCS ANTIBES.

205737

**E. TOURNIER
ASSURANCES**

SASU au capital de 1 000 €

56 boulevard Napoléon III,
Altair entrée B, 06200 NICE
RCS NICE n° 882 608 086**AVIS DE
DISSOLUTION**Aux termes d'une AGE du 15/06/2022, prenant effet ce jour, l'associé unique a décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation. Monsieur Eric TOURNIER sis 56 boulevard Napoléon III, 06200 NICE a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation a été fixé au 56 boulevard Napoléon III - Altair Entrée B, 06200 NICE - chez le liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Dépôt légal au RCS NICE. **Pour avis. Le représentant légal.**

205745

**AUGMENTATION
DE CAPITAL**Dénomination : CICAPERF 06.
Forme : SARL au capital de 5 000 Euros.
Siège social : 753 route de la Colle,
06270 VILLENEUVE-LOUBET.
RCS ANTIBES : 830 011 789.

Aux termes d'une décision en date du 27 juin 2022, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social pour le porter à 10 000 Euros.

Mention sera portée au RCS d'ANTIBES.

205747

**AVIS DE
CONSTITUTION**

Par acte sous seing privé en date, à ANTIBES (06600), du 27 juillet 2022, il a été constitué la société suivante :

Dénomination : BIJOUTERIE DESAILLY.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : L'achat, la vente, la confection et la réparation de tous articles de bijouterie, d'horlogerie et d'orfèvrerie.Durée de la société : 99 ans.
Capital social fixe : 10 000 €
Siège social : 7 chemin Valentin, résidence Saint Jean, bâtiment H3, 06600 ANTIBES.

Gérant : Madame Emeline JENOUVRIER, demeurant 7 chemin Valentin, 06600 ANTIBES.

La société sera immatriculée au RCS d'ANTIBES.

205748

LE PARTAGE N°1Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 €Siège social : 609 route de la Roquette,
Actipark B12, 06250 MOUGINS
RCS CANNES 909 532 640**AUGMENTATION
DE CAPITAL**

Aux termes du PV d'AGE du 08/07/2022, l'actionnaire unique a décidé d'augmenter le capital social de 790 Euros, pour le porter de 15 000 € à 15 790 Euros, par apport en numéraires, et de modifier en conséquence l'article 7 des statuts.

Mention sera faite au RCS de CANNES. **Pour avis.**

205749

ACTICOP

SARL au capital de 2 200 € variable

10 avenue Pierre Isnard, 06200 NICE
RCS NICE n° 803 788 207**NOMINATION
DE CO-GÉRANT**Aux termes d'une AGO en date du 12/07/2021, prenant effet le 12/07/2021, les associés ont désigné Madame Marie, Mathilde, Jeanine BASILE sis 5 avenue Théo Giordan, 06480 LA COLLE-SUR-LOUP en qualité de co-gérant, à compter du 01/08/2021. Validation : RCS de NICE. **Pour avis. Le représentant légal.**

205753

AVIS

Par AGE du 29/09/2021, les associés ont décidé de porter le capital social de la SAS CHOCOLATERIE MAISON DUPLANTEUR, 22 rue Marcel Journet, 06130 GRASSE, 810 206 284 RCS GRASSE, de 5 000 € à 50 000 € à compter du même jour.

205746

Maître Renaud ESSNERMembre de la SELARL Cabinet ESSNER - Avocat associé au barreau de GRASSE
3 rue de Bône, 06400 CANNES - Tél : 04 97 06 68 80 - essner@essner-avocats.com**Maître Myriam HATEM-LEFEBVRE**Avocat plaçant du Barreau de PARIS - 20 quai de la Mégisserie, 75001 PARIS -
Tél : 01 42 33 78 08 - lefebvre.avocats@lefebvre-avocats.com**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
APRÈS SURENCHÈRE - EN UN SEUL LOT
JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022 à 9H**

Au palais de justice de GRASSE, 37 avenue Pierre Sémard, 06130 GRASSE

À VILLENEUVE-LOUBET (06270) Quartier de la mer - Marina baie des Anges
Immeuble le Commodore - Entrée K - Appartement K54 cadastré AT n°7**(Lot 178) UN APPARTEMENT**au 5° étage, comprenant une entrée, une chambre, une cuisine, un salon,
une salle d'eau, WC indépendant et un balcon. Et les 132/100 000° des PCG -
Superficie : Environ 35 m²**(Lot 621) UNE CAVE**

située au sous-sol du bâtiment. Et les 2/100 000° des PCG

Occupation : Les biens sont occupés à titre locatif selon les constatations de l'huissier
lors du PVD du 10/12/2021 sans toutefois qu'il n'ait été justifié d'un bail**MISE À PRIX : 198 000 €**

Consignation obligatoire pour enchérir

VISITES :**Vendredi 2 septembre 2022 de 10h à 11h
Mercredi 7 septembre 2022 de 16h à 17h**Consultation du cahier des conditions de vente : Soit au greffe du TJ de GRASSE
où il a été déposé sous le N° RG 22/00017 soit au cabinet de Maître Renaud ESSNER.

205750

CPC AZUR

SARL au capital de 35 000 €

988 avenue du Loubet,
37 domaine Saint-Andrieu,
06270 VILLENEUVE-LOUBET
RCS ANTIBES n° 844 836 601**CONTINUATION
D'ACTIVITÉ MALGRÉ
PERTE DE LA MOITIÉ
DU CAPITAL**Par décision de l'associé unique du 28/07/2022, prenant effet ce jour, les associés ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société malgré une perte de la moitié du capital social. Validation : RCS ANTIBES. **Pour avis. L'associé unique.**

205752

KIDSCARE

SAS au capital de 20 000 €

Siège social : 06560 VALBONNE,
930 route des Dolines
824 425 151 RCS GRASSE**POURSUITE
D'ACTIVITÉ**

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 30/06/2022, il a été décidé qu'en application de l'article L.225-248 du code de commerce, il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de GRASSE.

205751

**ARISTOTE
ATLANTIQUE SUD**

Avocats

Droit fiscal et droit des sociétés
8 avenue du 8 mai 1945,
64116 BAYONNE cedex**« FINANCIERE SAGEC »**

SAS au capital social de 3 000 000 €

Siège social : 3 place Gambetta,
06400 CANNES
413 892 738 RCS CANNES**NOMINATION
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Suivant délibération ordinaire en date du 23/06/2022 :

Les actionnaires, décident de nommer en tant que commissaire aux comptes, à compter de l'exercice comptable ouvert le 01/01/2022, pour une durée de 6 exercices comptables, soit jusqu'à l'assemblée approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027 :

- KPMG SA 51 avenue Simone Veil, 06200 NICE

en remplacement de KPMG SA commissaire aux comptes titulaire et SALUSTRO REYDEL commissaire aux comptes suppléant.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CANNES.

Pour avis.**PA**
ALPES-MARITIMES**Tél. : 04 93 80 72 72**

205768

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à NANTES du 30/07/2022, il a été constitué une société par actions simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : CAA COTE D'AZUR

Forme : Société par actions simplifiée conforme aux dispositions communes à toutes les sociétés commerciales figurant dans le livre II du code de commerce au régime des articles L227-1 à L227-20 et L244-1 à L244-4, L210-1 à L210-9 et L231-1 à L231-10, L224-1 et L224-3, L228-1 à L226-106 du code de commerce, 1832 à 1844-17 du code civil, et aux dispositions compatibles avec les textes propres à la SAS concernant les règles des sociétés anonymes.

Capital social : 10 000 €

Objet social :

- La production et fabrication de toute menuiserie bois et autres agencements, décoration mobilier et aménagement intérieur, ébénisterie, fabrication sur mesure et restauration de meubles ;

- L'agencement mobilier intérieur d'immeubles, cuisines, salles de bain, navires, découpe de panneaux, vente en l'état de menuiserie industrielle, bricolage, et tous autres objets similaires ou connexes ;

- L'exercice de la profession d'ensemblier pour l'agencement et l'aménagement d'immeubles ;

- Le dépôt de tous produits de synthèse, hydrofuges, ouvrés ou façonnés, concernant la décoration d'intérieurs ;

- L'achat, la vente, le négoce de matériaux, menuiseries, produits de synthèse, le mandat pour la réalisation d'opération juridique de cette nature ;

- Toutes affaires et opérations commerciales se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

La création, l'achat, l'exploitation directe ou par location-gérance et la vente de tous fonds de commerce ou d'entreprise concernant ces activités, pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

- Toutes participations dans des affaires de même nature ou s'y rattachant directement ou indirectement, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions ou d'achats de titres ou droits sociaux, fusions, alliances ou associations, cessions ou location de tout ou partie de ces biens et droits mobiliers ou immobiliers ou par tout autre mode.

- Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Cession d'actions : Sur agrément en cas de cession à un tiers suivant l'article 12 des statuts.

Durée : 99 ans.

Siège Social : 24 allée des Géomètres, 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR.

Président : CAA PARTICIPATION, le siège social étant situé 14 rue Saint-Eloi, ZA de la Douarderie, BP 4, Saint Laurent de la Plaine, 49290 MAUGES-SUR-LOIRE, RCS ANGERS 439 703 067, représentée par Monsieur Jean-Pierre LOUCHE son président.

Pour avis.

Le président CAA PARTICIPATION.

205767

AUGMENTATION DE CAPITAL

Dénomination : PASSION COTON SARL.
Forme : SARLU. Capital : 250 000 €. Siège social : 154 avenue de Cannes, Espace Mandelieu, 06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE. 411 979 180 RCS CANNES.
Aux termes d'une décision du 28/07/2022, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 250 000 € à 550 000 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera portée au RCS de CANNES.

205769

AVIS

Par acte SSP en date du 21/07/2022 à NICE, enregistré au SDE de NICE le 25/07/2022, dossier 2022 00013352, réf. 0604P61 2022 A 03317, la SAS «MYLANN», au capital de 100 €, ayant son siège social à NICE (06100) – 14 avenue Cap de Croix, immatriculée au RCS de NICE sous le n° 823 565 536 a cédé à la SARL «PAULINE FAIT LA CUISINE», au capital de 1 000 €, ayant son siège social à NICE (06300) – 3 rue Papon, immatriculée au RCS de NICE sous le n° 914 792 999, une branche complète d'activité de PIZZERIA RESTAURANT, exploité à NICE (06100) – 3 rue Papon, moyennant le prix de 45 000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 21/07/2022. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales à l'adresse du séquestre, savoir la SELARL « N&W AVOCATS » sise à 16 rue Tonduti de l'Escarène à NICE (06100). Les formalités seront réalisées au RCS de NICE. **Pour avis.**

205770

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PARICAT ELYSEE

SCI en liquidation

au capital de 15 244,90 €

80 boulevard de la Croisette,

06400 CANNES

RCS CANNES n° 424 850 113

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une AGE du 31/12/2021, il a été décidé : D'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur Madame Muriel TSINGOS pour sa gestion et de le décharger de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2021.

Radiation au RCS de CANNES.

Pour avis.

205771

MA-JE

Société civile au capital de 500 €

950 ancien chemin de Nice,

06790 ASPREMONT

RCS NICE 910 697 929

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une AGE du 27/07/2022, prenant effet ce jour, il a été décidé de transférer le siège social au 50 avenue Cap-de-Croix, La Paloma, bât A, 06100 NICE. Validation : RCS NICE.

205772

HERA FINANCES

Société civile

au capital de 1 411 000 €

950 ancien chemin de Nice,

06790 ASPREMONT

RCS NICE n° 538 842 477

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une AGE du 27/07/2022, prenant effet ce jour, il a été décidé de transférer le siège social au 50 avenue Cap-de-Croix, La Paloma, bât A, 06100 NICE. Validation : RCS NICE.

205773

DOM INVEST

Société civile

au capital de 1 000 €

950 ancien chemin de Nice,

06790 ASPREMONT

RCS NICE n° 789 492 535

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une AGE du 27/07/2022, prenant effet ce jour, il a été décidé de transférer le siège social au 50 avenue Cap-de-Croix, La Paloma, bât A, 06100 NICE. Validation : RCS NICE.

205774

LA SOCIETE CIVILE DE MOYENS ANDRAS MACYGAN

Société civile de moyens en liquidation

au capital de 20 748 €

Siège social et de liquidation :

556 boulevard des Ecurieils,

Résidence Neptune,

Ensemble Les Sirènes,

06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE

321 468 829 RCS CANNES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 17/06/2022, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Andras MACYGAN, demeurant 130 chemin de la Fubi, 06460 SAINT-VALLIER-DE-THIEY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de CANNES, en annexe au registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. **Pour avis, le liquidateur.**

205775

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE

Rôle 14/30 - AVIS DE DÉPÔT DE LA LISTE DES CRÉANCES - **Mme Marie-France BOUTHIAUX**, Orthophoniste, 15 rue Sorgentino, 06300 NICE. Le greffier du tribunal judiciaire de NICE, informe Messieurs les créanciers, que la liste des créances conformément à l'article L 624-1 du code de commerce est déposée dans l'affaire ci-dessus au greffe des procédures collectives. En conséquence, tout intéressé peut contester cette liste dans le délai d'un mois à compter de la publication au bulletin d'annonces et civiles et commerciales (BODACC). **NICE, le 28 juillet 2022. Le greffier.**

205776

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE

Rôle 20/14 - AVIS DE DÉPÔT DE LA LISTE DES CRÉANCES - **SCI 3 PLACE FRANKLIN**, 3 PLACE FRANKLIN, 06000 NICE. Le greffier en chef du tribunal judiciaire de NICE, informe Messieurs les créanciers, que la liste des créances dans l'affaire ci-dessus est déposée au greffe des procédures collectives. En conséquence, tout intéressé peut contester cette liste dans le délai d'un mois à compter de la publication au bulletin d'annonces et civiles et commerciales (BODACC). **NICE, le 22 juillet 2022. Le greffier.**

205777

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE

Rôle 20/16 - AVIS DE DÉPÔT DE LA LISTE DES CRÉANCES - **SCI 99 AVENUE CYRROS**, 99 avenue Cyrnos, 06000 NICE. Le greffier en chef du tribunal judiciaire de NICE, informe Messieurs les créanciers, que la liste des créances dans l'affaire ci-dessus est déposée au greffe des procédures collectives. En conséquence, tout intéressé peut contester cette liste dans le délai d'un mois à compter de la publication au bulletin d'annonces et civiles et commerciales (BODACC). **NICE, le 22 juillet 2022. Le greffier.**

205778

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE

Rôle 20/13 - AVIS DE DÉPÔT DE LA LISTE DES CRÉANCES - **SCI 1 CLEMENCEAU**, 1 avenue Paul Arène, 06000 NICE. Le greffier en chef du tribunal judiciaire de NICE informe Messieurs les créanciers, que la liste des créances dans l'affaire ci-dessus est déposée au greffe des procédures collectives. En conséquence, tout intéressé peut contester cette liste dans le délai d'un mois à compter de la publication au bulletin d'annonces et civiles et commerciales (BODACC). **NICE, le 22 juillet 2022. Le greffier.**

205779

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE

Rôle 20/12 - AVIS DE DÉPÔT DE LA LISTE DES CRÉANCES - **SCI VILLA L'AIGLON**, 1 avenue Paul Arène, 06000 NICE. Le greffier en chef du tribunal judiciaire de NICE, informe Messieurs les créanciers, que la liste des créances dans l'affaire ci-dessus est déposée au greffe des procédures collectives. En conséquence, tout intéressé peut contester cette liste dans le délai d'un mois à compter de la publication au bulletin d'annonces et civiles et commerciales (BODACC). **NICE, le 22 juillet 2022. Le greffier.**

Petites Affiches
DES ALPES - MARITIMES

RECONNAISSANCE D'INFORMATION JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET GÉNÉRALE



205754

TV BTP

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 €

Siège social : 28 bis rue Joseph Flory,
06150 CANNES-LA-BOCCA
912 794 476 RCS CANNES

**NOMINATION
DE CO-GÉRANT**

Aux termes de l'AG du 28/07/2022 il a été décidé :

- De nommer en qualité de co-gérant Monsieur Carlos Francisco VARELA MASCARENHAS demeurant au 13 rue d'Ormesson, 06110 LE CANNET.

205756

SCI MERCI

SCI au capital de 3 000 €

1262 chemin de la Plus Haute Sine,
06140 VENCE

RCS GRASSE n° 907 611 040

**AUGMENTATION
DE CAPITAL**

Aux termes d'une AGE du 07/12/2021, prenant effet ce jour, les associés ont décidé d'augmenter le capital de 203 500 €. Nouveau capital : 206 500 €. Validation : RCS GRASSE.

205757

M & CO 104

SAS au capital de 1 000 €

Siège social : 31400 TOULOUSE,

8 rue des Trente Six Ponts
910 530 815 RCS TOULOUSE

AVIS

Aux termes de l'AGE en date du 08/07/2022, il a été décidé :

- De nommer en qualité de président MADO IMMO, SARL, 25 chemin Notre-Dame de Vie, 06250 MOUGINS immatriculée sous le n° 905 016 580 RCS CANNES en remplacement de M&CO PROMOTION, SAS.

- De transférer le siège social au 25 chemin Notre Dame de Vie, 06250 MOUGINS.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera radiée du RCS TOULOUSE et immatriculée au RCS CANNES.

205759

**AVIS DE
CONSTITUTION**

Par acte authentique reçu par Me SERRATRICE, notaire à 5 place de Gaulle ANTIBES (06) du 28/07/2022, il a été constitué une SCI dénommée : SCI FAMILLE JABRE

Capital : 1 000 € apportés en numéraire.
Siège : 121 boulevard Maréchal Juin, Villa Bel Azur, 06160 ANTIBES

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers.

Gérant : Monsieur Philippe JABRE demeurant 4 rue Charles-Bonnet, 1206 GENEVE

Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au consentement de la gérance.

Durée : 99 ans.

Immatriculation : RCS ANTIBES.

205755



76 boulevard Napoléon III – Antares,
06200 NICE

Tél. +33 (0)4 93 18 87 04

Fax : +33 (0)4 93 18 72 00

Email : contact@ajis.fr

**AUGMENTATION
DE CAPITAL**

SELARL C E H SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL A RESPONSABILITE LIMITEE DE VETERINAIRES AU CAPITAL DE 4 500 Euros. Siège social : 2 boulevard Kennedy, (06800) CAGNES-SUR-MER. 908 651 540 RCS ANTIBES. L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 19 juillet 2022 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 240 000 Euros par apport de comptes courants d'associés, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : Le capital social est fixé à 4 500 Euros. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à deux cent quarante-quatre mille cinq cents euros, 244 500 Euros. **Pour avis. La co-gérance.**

205758

**CESSION DE FONDS
DE COMMERCE**

Aux termes d'un acte authentique en date du 26 juillet 2022 reçu par Maître Amélie LEPPERRE DIMEGLIO, notaire, titulaire d'un office notarial à AULNAY-SOUS-BOIS (93) 4, avenue du 14 juillet,

La société TOURING HOTEL DE CANNES, SARL au capital de 37 000 Euros dont le siège social est à CANNES (06400), 7 rue Hoche, 695 821 439 RCS CANNES,

A cédé à : La société PLM HOCHÉ, SAS au capital de 1 200 Euros dont le siège social est AULNAY-SOUS-BOIS (93600), 50 avenue Dumont, 902 023 829 RCS BOBIGNY,

Un fonds de commerce d'hôtel Deux Etoiles ** NN dénommé HOTEL PLM Sis et exploité à CANNES (06400), 3 rue Hoche,

Moyennant le prix principal de 1 525 000 Euros.

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 15 septembre 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des insertions légales pour la validité chez Maître Catherine GIRAUD-DIMEGLIO, 6 boulevard de Strasbourg, 06400 CANNES et pour la correspondance en l'office notarial sus-nommé. **Pour avis.**

205760

TELEMAQUE

Société par actions simplifiée
au capital de 230 400 €

Siège social : Les Espaces de Sophia,

Bât. E, 80 route des Lucioles,

06560 VALBONNE

403 427 701 RCS GRASSE

**RÉDUCTION
DE CAPITAL**

Il résulte des décisions de l'assemblée générale du 15/03/2022 que le capital social a été réduit de 20 400 € par voie de rachat de 34 actions en vue de leur annulation.

Ancienne mention : Capital social : 230 400 €

Nouvelle mention : Capital social : 210 000 €

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

205766

**CDGPT DES ALPES-MARITIMES (06)****AVIS DE MARCHÉ - SERVICES****Pouvoir adjudicateur**

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-Maritimes (CDG06), 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR

Objet du marché

Location d'espaces aménagés pour le déroulement des épreuves écrites du concours de gardien brigadier de police municipale le jeudi 11 mai 2023.

Caractéristiques

Type de procédure : Procédure adaptée - Ouverte.

Durée du marché

De la date de notification de l'ordre de service ; pour la durée de l'opération, cela incluant le jour des épreuves (jeudi 11 mai 2023) ainsi que les jours de préparation de la logistique, de montage et démontage des mobiliers. Il ne sera pas reconduit.

Modalités d'attribution

Le marché est composé d'un lot unique.

Critères de sélection

Critères de jugement des candidatures : Les garanties et capacités techniques et financières.

Critères de jugement des offres pondérés :

- Le prix des prestations, pondération à 40%

- La valeur technique de l'offre, pondération à 60% :

1. Situation géographique du lieu d'épreuves - sur 10 points

2. Les mobiliers et leurs installations - sur 20 points

3. Prestations proposées et les espaces proposés - sur 20 points

4. Dispositifs de sécurité proposés - sur 5 points

5. Mesures sanitaires proposées - sur 5 points

Date limite

Date de clôture : Lundi 10 octobre 2022 - 12:00

Date d'envoi du présent avis

1^{er} août 2022



205763

AVIS

Aux termes d'un acte reçu par Maître Claude CASANOVA, notaire à CANNES (06400), 13 rue des Serbes (04 93 48 58 91) et (claudc.casanova@notaires.fr), le 07 juillet 2022, a été déposé, conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article 1007 du code civil, le testament olographe en date du 20 janvier 2018 de Madame Hélène Marie Albertine BERTHO, en son vivant retraitée, demeurant à CANNES (06250) 27 boulevard Montfleury, « Le Gallia » C, née à PORCINET (44380) le 29 mars 1925, veuve de Monsieur Roland Robert FENEAU. Décédée à CANNES (06400), le 29 mars 2022. Conformément à l'article 1006 du code civil, il est précisé que cet envoi en possession a lieu en l'absence d'héritier réservataire et présence de légataire universel. Les oppositions pourront être formées auprès de Me CASANOVA, notaire au sein de la SAS CLARELIS NOTAIRES ASSOCIES à CANNES (06400), 13 rue des Serbes, chargée de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de GRASSE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture de testament et copie de ce testament

205764

**CONTINUATION
DE LA SOCIÉTÉ
MALGRÉ LA PERTE
DE PLUS DE LA MOITIÉ
DU CAPITAL SOCIAL**

Dénomination : ARS2020.

Forme : SAS.

Capital social : 1 000 Euros.

Siège social : 68 boulevard Carnot, 06400 CANNES.

891 553 786 RCS CANNES.

Aux termes de l'AGM en date du 27 juin 2022, l'associé unique a décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

205765

**CHANGEMENT DE
NOM PATRONYMIQUE**

M. LINDHOLM-LÉVY (Niels, Jorgen, Pierre), époux HAICKEL DA COSTA, et Mme HAICKEL DA COSTA (Camila), épouse LINDHOLM-LÉVY, demeurant 185 B avenue de Fabron, 06200 NICE, agissant au nom de leur enfant HAICKEL LINDHOLM-LÉVY (Lucas, Nilo), né le 15 décembre 2021 à 98000, MONACO, déposent une requête auprès du garde des Sceaux afin que (Lucas, Nilo) s'appelle HAICKEL LINDHOLM. **Pour avis. Le représentant légal.**

205761

**AVIS DE
CONSTITUTION**

Par acte SSP du 26/07/2022, il a été constitué une SCI dénommée : JOSEPH 9. Capital : 100 €. Siège : 9 avenue Joseph Durandy, 06200 NICE - Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers. Gérant : Monsieur Alexandre MARTINO demeurant 9 avenue Joseph Durandy, 06200 NICE. Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en assemblée générale. Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS NICE.

205762

**CLÔTURE DE
LIQUIDATION**

AMYS2 SCCV au capital de 400 € en liquidation, RCS NICE 851 019 547 - Siège social : 21 avenue Simone Veil, 06200 NICE. Aux termes de l'AGE du 13 juillet 2022, les associés ont approuvé les comptes de clôture de liquidation, ont donné quitus à ENTREPRISE JEAN SPADA représentée par Mme Sabine RABANELLY, de son mandat de liquidateur et ont prononcé la clôture de la liquidation. RCS de NICE.

205790

NESTIMMO

SASU au capital de 500 €
14 boulevard de Montréal, 06200 NICE
RCS NICE n° 889 282 315

CONTINUATION D'ACTIVITÉ MALGRÉ PERTE DE LA MOITIÉ DU CAPITAL

Par décision du président du 30/06/2022, prenant effet ce jour, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société malgré une perte de la moitié du capital social. Validation : RCS de NICE. **Pour avis. Le président.**

205791

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/06/2022, constitution d'une SARL dénommée : 43N
Capital : 50 000 €
Siège : 195 avenue Auguste Renoir, 06520 MAGAGNOSC.

La constitution est effectuée par voie d'apport de fonds de commerce de la société BGD GmbH, immatriculée au RCS GRASSE 818 171 837.

Objet : La prestation de services en matière d'études de conception et de design sur ordinateur relatives à des équipements sportifs ainsi que toutes autres prestations de services auprès des entreprises.

Gérant : Monsieur Bruce GOLDSMITH demeurant 11 allée des Chênes, 06520 MAGAGNOSC.

Durée : 99 ans.
Immatriculation : RCS GRASSE.

**Pour avis.
Le représentant légal.**

205792

COLIV

SASU au capital de 52 500 €
29 B avenue Cyrille Besset,
06800 CAGNES-SUR-MER
RCS ANTIBES n° 897 660 247

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes d'une AGE du 01/04/2022, prenant effet ce jour, nomination en qualité de président de Monsieur Issame EL GOURARI sis 120 avenue du Ponceau, 06250 MOUGINS, en remplacement de Monsieur Abdelaziz BOUCHHAR démissionnaire. Validation : RCS d'ANTIBES.

205793

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : BEE.
Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 6 000 Euros.
Siège social : 20 rue Notre Dame, 06400 CANNES.

503 356 867 RCS CANNES.
Aux termes de l'AGE en date du 31 juillet 2022, les actionnaires ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Jean-Pierre MEIGNEN demeurant 14 boulevard Eugène Tripet, palais Notre Dame des Pins, 06400 CANNES et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du CANNES.

Le liquidateur.

205794

AVIS DE CONSTITUTION

En date du 30 juillet 2022
Dénomination : I-ASSIST
SARL au capital de 4 000,00 €
Siège social : L'Allegro 27 rue Théodore Gasiglia, 06300 NICE

Durée : 99 ans
Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- La conception de la structure et du contenu et l'écriture des programmes informatiques nécessaires à la création et à l'implantation de :

- Logiciels systèmes et réseaux
- Applications logicielles
- Bases de données
- Pages web

- L'adaptation de logiciels, c'est-à-dire la modification et la configuration d'une application existante pour la rendre opérationnelle dans l'environnement informatique du client

- Maintenance informatique à distance ou sur site

- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ;

- La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance.

Gérant : Monsieur EL FILALI Mohamed demeurant 13 rue Lépanie, 06000 NICE Né le 7 mars 1962 à FES (Maroc)

Immatriculation : RCS NICE

205795

AVIS DE CONSTITUTION

En date du 15 juillet 2022
Dénomination : R-BIM
SAS à associé unique
Siège social : 4 avenue des Fleurs, 06000 NICE

Durée : 99 ans
Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- Gestion de projet de la construction sous le processus BIM (Building engineering modeling)

- Expertise technique pour le traitement des études d'exécution/modélisation.

- Expertise technique pour le traitement des études d'exécution/modélisation 3D/ interface entre les études et les travaux

- Utilisation des outils 3D pour la gestion financière et la gestion des plannings.

- Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;

- La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Présidente : METREF épouse ZEBIRI Sonia

Née le 8 mai 1978 à PARIS
Demeurant 4 avenue des Fleurs, 06000 NICE

Immatriculation : RCS DE NICE

205780

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE

Rôle 18/32 - cont RLJ 2211 - AVIS DE DÉPÔT DE LA LISTE DES CRÉANCES - conformément à l'article R 626-49 du code de commerce : **José-Marie BERTOZZI** avocat 15 rue Masséna, 06000 NICE. Le greffier en chef du tribunal judiciaire de NICE, informe Messieurs les créanciers, que la liste des créances privilégiées et chirographaires relative à l'article R 626-49 du code de commerce dans l'affaire ci-dessus est déposée au greffe des procédures collectives. En conséquence, tout intéressé peut contester cette liste devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication au bulletin d'annonces et civiles et commerciales (BODACC). **NICE, le 22 juillet 2022. Le greffier.**

205781

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE

Rôle 20/15 - AVIS DE DÉPÔT DE LA LISTE DES CRÉANCES - SCI 6-8 RUE ACKERMANN, 3 place Franklin, 06000 NICE. Le greffier en chef du tribunal judiciaire de NICE, informe Messieurs les créanciers, que la liste des créances dans l'affaire ci-dessus est déposée au greffe des procédures collectives. En conséquence, tout intéressé peut contester cette liste dans le délai d'un mois à compter de la publication au bulletin d'annonces et civiles et commerciales (BODACC). **NICE, le 22 juillet 2022. Le greffier.**

205782

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE

Rôle 21/24 - AVIS DE DÉPÔT DE LA LISTE DES CRÉANCES - ASSOCIATION RIVIERA FORMATION, 14 bis boulevard Raimbaldi, 06000 NICE. Le greffier du tribunal judiciaire de NICE, informe Messieurs les créanciers, que la liste des créances dans l'affaire ci-dessus est déposée au greffe des procédures collectives. En conséquence, tout intéressé peut contester cette liste dans le délai d'un mois à compter de la publication au bulletin d'annonces et civiles et commerciales (BODACC). **NICE, le 26 juillet 2022. Le greffier.**

205784

SO KA BAT

SARL au capital de 5 000 €
60 avenue de Nice, Le Delphes,
06800 CAGNES-SUR-MER
RCS ANTIBES n° 877 638 494

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une AGE du 30/04/2022, prenant effet ce jour, les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation. Monsieur Karim Nabil BENYEFFOU sis 137 chemin du Fourmas, 06220 VALLAURIS a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Dépôt légal au RCS ANTIBES.

205800

SARL D ARCHITECTURE ATELIER DANIEL ALLIONE

SARL au capital de 8 000 €
1 avenue du Maréchal Foch,
06310 BEAULIEU-SUR-MER
RCS NICE n° 444 364 202

CHANGEMENT DE GÉRANT

Par décision de l'associé unique du 30/06/2022, prenant effet le 30/06/2022 nomination de Monsieur Axel ALLIONE sis 1 avenue François de May, 06310 BEAULIEU-SUR-MER, en qualité de gérant en remplacement de Monsieur Daniel Jean Auguste ALLIONE. Validation : RCS NICE.

205801

ATELIER ALLIONE ARCHITECTES

SARL au capital de 5 000 €
1 avenue du Maréchal Foch,
06310 BEAULIEU-SUR-MER
RCS NICE n° 792 691 206

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une AGM du 30/06/2022, prenant effet le 30/06/2022, nomination de Monsieur Axel ALLIONE sis 1 avenue François de May, 06310 BEAULIEU-SUR-MER, en qualité de gérant en remplacement de Monsieur Daniel Jean Auguste ALLIONE. Validation : RCS NICE.

205802

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : ADEONA AGENCY.
Forme : SAS.
Capital social : 1 000 Euros.
Siège social : 760 chemin de la Tire, 06250 MOUGINS.
902 099 753 RCS CANNES.

Aux termes de l'AGE en date du 1^{er} août 2022, le président a décidé, à compter du 1^{er} août 2022, de transférer le siège social à Rue Drouillot, 21500 CREPAND.

Radiation du RCS de CANNES et immatriculation au RCS de DIJON.

205803

IMMOBILIERE ET AGRICOLE DU BEAL

SARL au capital de 11 200 €
Chemin de la Chèvre d'Or, Biot,
06410 BIOT
RCS ANTIBES n° 035 721 463

CHANGEMENT DE GÉRANT

Par délibération du 12/05/2022, prenant effet ce jour, nomination de Madame Samantha BENIELLI sis 1941 route des Pugets, 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR, en qualité de gérant en remplacement de Monsieur Vincent Bernard Frédéric CHAMPIN démissionnaire. Validation : RCS ANTIBES.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

OUVERTURE DE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Les créances sont à déclarer dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>

Jugement du 1^{er} août 2022

205797 - Le tribunal de commerce de LILLE-MÉTROPOLE a prononcé en date du 01/08/2022 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2022/544. Date de cessation des paiements le 01/07/2022, administrateur : SELARL 2M & ASSOCIÉS prise en la personne de Maître MARTINEZ Carole et de Maître PACE Marine 22 rue de l'Arcade 75008 PARIS, société AJILINK LABIS-CABOOTER prise en la personne de Me Vincent LABIS 316 avenue de Dunkerque 59130 LAMBERSART, avec pour mission : De gérer, mandataire judiciaire : SELARL MIQUEL ARAS & ASSOCIÉS prise en la personne de Maître ARAS Michaël 58 avenue Guynemer 59700 MARCO-EN-BAROEUL, SELARL PERIN BORKOWIAK représentée par Maître Yvon PERIN 445 boulevard Gambetta Tour Mercure 8^{ème} étage, 59976 TOURCOING cedex, et a ouvert une période d'observation expirant le 01/02/2023.

205796

KING BOUCHERIE

SAS au capital de 1 000 €
2601 route départementale,
06270 VILLENEUVE-LOUBET
RCS ANTIBES n° 909 277 949

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une AGE du 15/06/2022, prenant effet ce jour, il a été décidé de transférer le siège social au 67 avenue Georges Clemenceau, 06220 VALLAURIS.

Validation : RCS ANTIBES.
Pour avis.
Le président.

205799

AQUALUNG TRADING

Société par actions simplifiée
au capital de 415 615 €
Siège social : 1^{ère} avenue, 14^{ème} rue,
BP 148, 06513 CARROS Cedex
382 106 243 RCS GRASSE

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Le 29/07/2022, l'associé unique a nommé la société AQUALUNG INTERNATIONAL, 300 rue du Vallon, Les Vaisseaux, bât. C, Sophia-Antipolis, 06560 VALBONNE, 552 134 744 RCS GRASSE, en qualité de président à compter du 01/08/2022, en remplacement de Mme Virginie GINSBOURGER, président démissionnaire.



PROFORMALITÉS
www.proformalites.com

**SERVICE EXPRESS D'AIDE
À LA FORMALITÉ D'ENTREPRISE**
Sur la France entière et Monaco

205785

FAVDAY

SAS au capital de 30 000 €
Siège social : 548 chemin de Léouse,
06220 VALLAURIS
853 160 398 RCS ANTIBES

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE du 30/07/2022 a décidé la dissolution anticipée à compter de ce jour, fixé le siège de la liquidation au siège social et nommé liquidateur Valérie MORA JEROUNDI demeurant 548 chemin de Léouse, 06220 VALLAURIS, le dépôt des actes de liquidation sera effectué au GTC d'ANTIBES.

205786

AVIS DE DISSOLUTION

Dénomination : MY PRIVATE DRIVER.
Forme : EURL en liquidation. Capital social : 1 500 Euros. Siège social : 249 boulevard Leader, 06400 CANNES. 810 058 172 RCS CANNES. Aux termes d'une décision du 31 décembre 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2021. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance. Thibault BEDEX demeurant Résidence le Grand Jas, bâtiment A1, 60 boulevard du Périer, 06400 CANNES a été nommé liquidateur et lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus. Pour avis.

205787

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date à GOLFE JUAN du 07/06/2022, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LOULOU TRADE AND SERVICES
Capital : 5 000,00 Euros
Siège social : 78 avenue des Frères Roustan, 06220 GOLFE JUAN

Objet : Conception store et consulting et la création, l'acquisition, le prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tout établissement, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus. Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'après agrément du cessionnaire proposé par les associés se prononçant dans les conditions prévues à l'article 11 des statuts pour les décisions extraordinaires.

Président : Madame Lobna HACHICHA épouse BEN AMAR, née le 10 juillet 1975 à SFAX, de nationalité Tunisienne, demeurant 78 avenue des Frères Roustan, 06220 GOLFE JUAN.

Immatriculation au RCS d'ANTIBES.

Pour avis.

205783



COMMUNE DE VENANSON

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Commune de VENANSON (06)

Numéro national d'identification : Type : SIRET - N° : 21060156300013

Code postal / Ville : 06450 VENANSON

Groupeement de commandes : Non

Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2022_01

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : LUNARDI Aline

Tél : +33 4 93 03 23 05

Mail : accueil@venanson.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation : Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Cf. RC

Capacité économique et financière : Cf. RC

Capacités techniques et professionnelles : Cf. RC

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 30 septembre 2022 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Offre

économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1) Prix : 50 %

2) Valeur technique : 50 %

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Rénovation du «Bella-Vista» en restaurant-bar à VENANSON (06450)

Classification CPV : 45421000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : RELANCE DES LOTS N° 5 et 9

Lot n° 5 déclaré sans suite pour cause d'infirmité, consultation précédente. Relancé et divisé a et b

Lieu principal d'exécution : 1 place Saint Jean - 06450 VENANSON

Durée du marché (en mois) : 10

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots

LOT : LOT 5 a) et b) : Travaux de menuiserie, métallerie

Classification CPV : 45421000

Lieu d'exécution du lot : 06450 VENANSON

LOT : LOT 9 : Travaux d'installation d'ascenseurs

Classification CPV : 45313100

Lieu d'exécution du lot : 06450 VENANSON

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis

1^{er} août 2022

205788

POSTE HABITAT PROVENCE

Société coopérative à forme anonyme

au capital minimum de 4 238,08 €

Siège social : 06000 NICE,

41 rue Gounod

777 969 544 RCS NICE

AVIS

Aux termes des délibérations du CA en date du 17/05/2022 et de l'AGO du 28/06/2022 il a été décidé de ratifier la nomination en qualité d'administrateur de :

- Mme Fanette MONTANT demeurant 8 bis rue Varenque, 92340 BOURG-LA-REINE en remplacement de M. Daniel IDIART ;

- Mme Laurence BARRIEL épouse TEUMA demeurant 11 square Protis, 13002 MARSEILLE 02, en remplacement de M. Stéphane PASSERON ;

- M. Stéphane MOUTY demeurant 17 avenue Gaston le Cousin, 78700 CONFLANS STE-HONORINE en qualité de représentant permanent de LA POSTE, SA, administrateur, en remplacement de M. Philippe SAILLARD.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de NICE.

205789

FRENCH RIVIERA HOUSE HUNTING

Sigle : FRH -

Enseigne commerciale :

FRENCH RIVIERA HOUSE HUNTING

SARL au capital de 1 000 €

50 boulevard Joseph Garnier,

06000 NICE

RCS NICE n° 914 630 827

CHANGEMENT D'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une AGE du 28/07/2022, prenant effet ce jour, il a été décidé de changer l'objet social à : «Intermédiation en matière d'achat, de vente, de location de biens immobiliers pour le compte de tiers services de conseil et d'évaluation en rapport avec l'achat, la vente et la location de biens immobiliers, pour le compte de tiers, activités des agents fiduciaires en immobilier activités des experts immobiliers la vente de listes ou de fichiers relatifs à l'achat, la vente, la location de biens immobiliers». Validation : RCS NICE. Pour avis. Le représentant légal.

NICE 17 rue Alexandre Mari, 06300 NICE
CANNES 816 avenue du Campon, 06110 LE CANNET

205804

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 22/06/2022, il a été constitué une SAS dénommée : NUBUCK Capital : 1 000 €

Siège : 18 rue Assalit, 06000 NICE
Objet : La société a pour objet d'exploiter ou indirectement tant en France qu'à l'étranger : Restauration. Toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières, ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous autres objets similaires ou connexes.

Président : Monsieur Youssef SEDIRI demeurant à 6 avenue Sainte-Marguerite, 06200 NICE. Directeur général : Monsieur Abdel-Monime OUBJA demeurant à 390 Promenade des Anglais, 06200 NICE

Transmission des actions : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du président de la société.

Conditions d'admission aux assemblées et droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS NICE.

205805

IBSA PHARMA SAS

Société par actions simplifiée à associé unique

au capital de 7 714 000 €

Siège social : 280 rue de Goa, ZI des 3 Moulins, Parc de Sophia - Antipolis, 06600 ANTIBES
341 264 570 RCS ANTIBES

AVIS

Suivant délibération de l'associé unique en date du 30 juin 2022, il a été décidé que, malgré la perte constatée ayant ramené les capitaux propres au-dessous de la moitié du capital social, il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.

La même délibération a décidé de réduire le capital social de 7 714 000 € à 2 432 000 €.

205806

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 02/08/2022, il a été constitué une SAS dénommée : IMAGION Capital : 100 € - Siège : 1001 avenue de la Batterie, Le Commodore - K125 - Chez M. ZVEZDA, 06270 VILLENEUVE-LOUBET

Objet : Toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'achat et la vente sur internet de tous articles et produits marchands non réglementés sous toutes ses formes d'opérations et tous services - Président : Monsieur Vladislav ZVEZDA demeurant à 1001 avenue de la Batterie, Le Commodore - K125, 06270 VILLENEUVE-LOUBET. Transmission des actions : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du président de la société. Conditions d'admission aux assemblées et droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS ANTIBES. Pour avis. Le représentant légal.

PA
LE JOURNAL

HEBDOMADAIRE
PAPIER + NUMÉRIQUE

38 EUROS / AN



205813

PAUL & ASSOCIÉS NOTAIRES

SCI PELMAR

Société civile en liquidation
au capital de 1 829,39 €

19 rue de Rivoli, 06000 NICE
RCS NICE n° 399 008 820

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une AGE du 28/02/2022, il a été décidé : D'approuver les comptes définitifs de la liquidation, de donner quitus au liquidateur M. Olivier Philippe Bernard MARTIN pour sa gestion et de le décharger de son mandat ; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 28/02/2022

Radiation au RCS de NICE.

Pour avis.

205812

Société Carrosoise d'Enrobage et de Recyclage de Matériaux

Siège : SCERM

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 €

Siège social : 2602 route de la Grave,
06510 CARROS
477 650 212 RCS GRASSE

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

L'assemblée générale ordinaire du 29 avril 2022 a décidé de nommer en qualité de président, à compter du 1^{er} mai 2022, Monsieur Alexandre DIAIS demeurant 12 rue Ferdinand Pouquet, 66680 CANOHES, en remplacement de Monsieur Laurent MANZON, démissionnaire à effet du 30 avril 2022 à 23h59.

Mention en sera faite au RCS de GRASSE.
Pour avis.

205814

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 26/07/2022, il a été constitué une SCI dénommée : PALM SPRING

Capital : 1 000 € apportés en numéraire
Siège : 885 chemin des Argelas, 06250 MOUGINS

Objet : Acquisition d'un ensemble immobilier dénommé palais Mirasol sis à CANNES (06400), à l'angle de ces trois rues : 134 boulevard de la croisette, 1 place Franklin Roosevelt, 104 avenue de Lérins, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Gérant : Madame Cindy MOULY demeurant 8 rue de Tocqueville, 75017 PARIS

Co-gérant : Madame Véronique ABRAMOVITZ demeurant 14 boulevard Eugène Gazagnaire, 06400 CANNES (France).

Cession de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné à l'unanimité des associés, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Durée : 99 ans.

Immatriculation : RCS CANNES.

205810

AVIS DE CONSTITUTION

HOP SUSHI

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 €

Siège social : Le Cheverny, 3, 5 rue Latour Maubourg, 06400 CANNES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CANNES du 28 juillet 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : HOP SUSHI.

Siège : Le Cheverny, 3, 5 rue Latour Maubourg, 06400 CANNES.

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 5 000 €.

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger, la restauration, notamment la restauration rapide sur place, à emporter et en livraison, l'activité de traiteur.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Artush POROSOV, demeurant 6A, rue de la Hohwarth, 67540 OSTWALD.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CANNES.

Pour avis.

Le président.

205832

J.T.M.N

SARL au capital de 9 000 €

17 boulevard Anatole France,

06340 LA TRINITÉ

RCS NICE n° 489 375 717

POURSUITE D'ACTIVITÉ

Suivant PV en date du 27/09/2021, prenant effet ce jour, l'AG statuant en application des articles L 223-42, al. 1 et L 225-248, al. 1 du code de commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société. Validation : RCS NICE.

205798

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 27/07/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI FALEDOLYA

Forme : Société civile immobilière

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, la mise à disposition gratuite de tout biens dépendant du patrimoine de la société, et de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : 183 chemin du Prignon, route des Grottes, 06530 ST-CEZAIRE-SUR-SIAGNE.

Capital : 1 000 €.

Gérance : Mme FILLET née BABIN Armelle et FILLET Antoine demeurant ensemble 18 rue de la Ronce, Résidence les Etangs, 92410 VILLE D'AVRAY.

Cession des parts : Clausules d'agrément. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de GRASSE.

205831

AMADEUS

Société par actions simplifiée à associé unique

au capital de 23 035 000 €

Siège social : 485 route du Pin Montard,

Sophia-Antipolis, 06410 BIOT

344 496 252 RCS ANTIBES

AVIS

Suivant PV en date du 1^{er} août 2022, l'associé unique :

Après avoir pris connaissance du projet de traité de fusion en date du 14 juin 2022 définissant les termes et conditions de l'absorption de la société AMADEUS FRANCE, SAS au capital de 55 572 €, ayant son siège social 2-8 avenue du Bas-Meudon, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX, immatriculée sous le N°326 556 305 RCS NANTERRE par la société AMADEUS,

- A approuvé le principe de la fusion ;
- A constaté que l'associé unique de la société AMADEUS FRANCE par décisions en date du 1^{er} août 2022, a approuvé la fusion et la dissolution sans liquidation de AMADEUS FRANCE ;

- A approuvé en conséquence la réalisation définitive de la fusion avec effet à compter de ce jour 1^{er} août 2022 ;

- A constaté la transmission universelle du patrimoine de la société AMADEUS FRANCE pour un actif net transmis s'élevant à 3 165 192,26 € ;

- A pris acte que l'associé unique AMADEUS IT GROUP SA détenant la totalité des actions représentant le capital de AMADEUS FRANCE et celui de la société AMADEUS, il n'y a pas lieu d'augmenter le capital social de AMADEUS ;

- A constaté que la fusion par voie d'absorption de AMADEUS FRANCE par AMADEUS est définitive, et que AMADEUS FRANCE se trouve dissoute de plein droit sans liquidation ;

- A décidé de modifier l'objet social et en conséquence l'article 3 des statuts qui sera désormais rédigé comme suit : La société a pour objet en France et dans tous pays : L'étude, le développement, l'acquisition, la commercialisation, la vente ou la location de produits informatiques ainsi que la commercialisation, l'octroi de licences, la distribution et fourniture d'accès à des produits informatiques y compris de systèmes informatisés de réservation (SIR) appartenant à la société ou de tiers, notamment pour le compte de l'industrie du voyage et du tourisme ; la fourniture de prestations de services, notamment des prestations de support et de maintenance de produits informatiques ainsi que des prestations de formation, de conseil et d'expertise dans les domaines y afférents, notamment pour le compte de l'industrie du voyage et du tourisme (...).

- A nommé en qualité de directeur général délégué M. Bertrand POEY, demeurant 485 route du Pin Montard, 06410 BIOT. Modifications seront faites au RCS ANTIBES.



ABONNEZ-VOUS

abonnement@petitesaffiches.fr

Les Petites Affiches
DES ALPES - MARITIMES



205830

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Marion TAFANEL-BRAS, notaire au sein de la société civile professionnelle «Charles FLOBERT et Laurent BRISSE, notaires associés», titulaire d'un office notarial dont le siège social est à SAINT-MAUR-DES-FOSSES, 5 avenue Gambetta, CRPCEN 94018, le 5 décembre 2019, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation des biens entre :

Monsieur Joseph ASHAK, dirigeant d'entreprise, époux de Madame Khadija HADAR, demeurant à NICE (06100), 3 avenue André Chenier.

Né à MINIA (Egypte) le 17 juillet 1981. Marié à la mairie de CLICHY (92110) le 10 septembre 2018 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité Française. Résident au sens de la réglementation fiscale.

Madame Khadija HADAR, responsable export, épouse de Monsieur Joseph ASHAK, demeurant à NICE (06100), 3 avenue André Chenier.

Née à BAR-LE-DUC (55000) le 20 février 1979.

Mariée à la mairie de CLICHY (92110) le 10 septembre 2018 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité Française. Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.
Le notaire.

205809

IZICAP

Société par actions simplifiée
au capital de 151 518,70 €

**Siège social : 4-6 chemin de l'Arenas,
06000 NICE
791 892 953 RCS NICE**

NOMINATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

Par assemblée générale ordinaire du 11/10/2018, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes (devenue PKF Arsilon Commissariat aux Comptes) sis 47 rue de Liège, 75008 PARIS (811 599 406 RCS PARIS).

Le dépôt légal sera effectué au RCS de NICE.

205811

MARINIKKO

SARL à associé unique
au capital de 200 000 €

**Les Espaces Antipolis, CS 70116,
300 route des Crêtes, 06560 VALBONNE
RCS GRASSE n° 500 839 071**

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision de l'associé unique du 21/07/2022, prenant effet ce jour, il a été décidé de transférer le siège social au 290 chemin de la Jaine Haute, 06250 MOUGINS. Gérant : Monsieur DOUROUX Philippe demeurant 290 chemin de la Jaine Haute, 06250 MOUGINS. Validation : RCS CANNES. **Pour avis. Le représentant légal.**

205807

AVIS

SOCIÉTÉ INTERPROFESSIONNELLE DE SOINS AMBULATOIRES A CAPITAL VARIABLE POLE DE SANTE MULTI PROFESSIONNEL MOULINS MERIDIA (MSP PS3M), au capital de 140 euros. Siège social : 62 boulevard Paul Montel, l'Agapanthe, Esc D, 06200 NICE - RCS NICE 812 396 810. En date du 30 décembre 2020, validée en AGE le 26 janvier 2021, il a été décidé, la cession de part de Mme Christine MAZZOLENI, à Mme Annabelle MARTIN, demeurant 2321 route des Serres, 06570 ST PAUL-DE-VENTE, à compter du 01/01/2021 et la cession de part de M. Guillaume COLLET, à Mme GUERRERO Olga, demeurant 116 montée de la Callade, 06270, VILLENEUVE LOUBET, à compter du 01/01/2021. Suite à l'AGE du 26 janvier 2021, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant M. Michel PAPA, demeurant 13 rue Herold, 06000 NICE, associé à compter du 01/01/2021, en remplacement de Mme Christine MAZZOLENI, co-gérante démissionnaire Suite à l'AGE du 9 décembre 2021, il a été décidé la cession de part de M. Michel PAPA, à Mme Cécile BARAVALLE, demeurant 13 rue des Jasmins, 06000 NICE, à compter du 01/01/2022; la cession de part de M. Loïc MARTIN, à Mme Cathy VERDIER, demeurant 2 chemin des Collès, 06800 CAGNES-SUR-MER à compter du 01/01/2022 et la cession de part de Mme Anne Marie LUCIANI, à Mme Nadia HADDOU, demeurant 146 avenue de la Californie, 06200 NICE, en date du 01/01/2022. Suite à l'AGE du 9 décembre 2021, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérante Mme Olga GUERRERO, demeurant 116 montée de la Callade, 06270 VILLENEUVE-LOUBET à compter du 01/01/2022 en remplacement de M. Michel PAPA, co-gérant démissionnaire.

205808

LA NOTE BLEUE

**SARL au capital de 520 000 €
300 route des Crêtes, Les Espaces
Antipolis CS 70116, 06560 VALBONNE
RCS GRASSE n° 500 840 509**

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision de l'associé unique du 20/07/2022, prenant effet ce jour, il a été décidé de transférer le siège social au 290 chemin de la Jaine Haute, 06250 MOUGINS. Gérant : Madame Florence DOUROUX demeurant 290 chemin de la Jaine Haute, 06250 MOUGINS. Co-gérant : Monsieur Philippe DOUROUX demeurant 290 chemin de la Jaine Haute, 06250 MOUGINS. Validation : RCS CANNES. **Pour avis. Le représentant légal.**

LES PETITES AFFICHES DES ALPES-MARITIMES

Société Nouvelle des Petites Affiches des Alpes-Maritimes - R.C. NICE 957 808 306 B - ISSN 1268 - 4031 - Siège social, administration, rédaction, publicité : Place du Palais, 17 rue Alexandre Mari, 06300 NICE - Tél. : 04 93 80 72 72 - Fax : 04 93 80 73 00 E-mail : annonces@petitesaffiches.fr Site Internet : www.petitesaffiches.fr Directeur de la publication : JM CIAIS Commission paritaire n° 0723 I 79757

ABONNEMENT 1 AN : 38 € T.T.C. - Prix HT du caractère par Arrêté ministériel. Pour l'année 2022, le prix du caractère est de 0,183 € HT pour les Alpes-Maritimes.

Trulli Imprimerie, 120 chemin du Moulin de la Clue, 06140 VENCE
Tél. 04 93 58 32 42
DÉPÔT LÉGAL AOÛT 2022

Illustration de Une : © OT Isola 2000

JE M'ABONNE PENDANT UN AN

- ☐ Abonnement Web **20 € TTC** ☐ Abonnement Premium **38€ TTC***
*tarif en vigueur en France Métropolitaine
- ☐ Abonnement Ventes aux Enchères **20 € TTC 1 département**
- ☐ Abonnement Ventes aux Enchères **90 € TTC France entière**

MON RÈGLEMENT

- ☐ Chèque bancaire ☐ CB, Visa, Mastercard (nous contacter au 04 93 80 72 72)

Société..... Prénom.....

Profession..... Email.....

Tél. :..... Fax :.....

Adresse d'expédition du journal

N°..... Rue..... CP.....

Ville.....

Les Petites Affiches
DES ALPES-MARITIMES
HEBDOMADAIRE D'INFORMATION JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET GÉNÉRALE

BULLETIN D'ABONNEMENT

Tél. : 04 93 80 72 72

Fax : 04 93 80 73 00

@ : abonnement@petitesaffiches.fr

✉ : 17 rue Alexandre Mari, 06300 Nice

Site Web : www.petitesaffiches.fr



**Retrouvez
notre espace dédié
aux professionnels
de l'immobilier
des Alpes-Maritimes**

<https://www.petitesaffiches.fr/base-documentaire/>

**Vous y trouverez les indispensables
pour votre activité :**



**Bail
professionnel**



**États des lieux
locaux
commerciaux
et bureaux**



**Inventaire
Mobilier**



**Registre
de Mandats
Transactions**

Également disponibles

Affichage obligatoire tracfin, carnet de quittance, Bail garage, état des lieux, carnet de 50 reçus immobiliers, etc...

Nos équipes aux bureaux de Nice et Cannes à votre disposition pour toute demande :
04 93 80 72 72 • commercial@petitesaffiches.fr